



Le Perray

Porte de la forêt

en-Yvelines

www.leperray.fr

Infos

JANV. FÉV. 2019



Facebook

La commune lance
sa page !

> Page 7

Cérémonie des vœux

samedi 19 janvier 20h30

> Page 5



SOMMAIRE

> Pages 4-11

VIE MUNICIPALE

- Conseils municipaux
- Cérémonie des vœux du maire
- Enquête participation citoyenne
- Pôle médico-social
- Dons du sang
- Médailles du travail
- Médailles commerçants
- Catastrophe naturelle
- Page Facebook de la commune
- Refonte de la charte graphique
- Incivilités
- Stationnement
- Retour sur l'enquête des commerçants



> Pages 12-13

PARTICIPATION CITOYENNE

- Maison des Projets



> Pages 14-15

SMART CITY

- Véli'Park
- Signaler les incidents sur l'espace public



> Pages 16-17

VIE ÉCONOMIQUE

- Global Bus

> Page 18

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

- Collecte des déchets
- FAIRE, tous éco-confortables

> Page 19

CADRE DE VIE/SOCIAL

- Galette des aînés
- Dates des sorties cinéma CCAS
- Mijotons le lien social
- Les ateliers du PRIF



> Pages 20-21

ENFANCE/SCOLAIRE

- Lutte contre le harcèlement scolaire

> Page 22

ENFANCE/JEUNESSE

- Conseil Municipal des Jeunes
- Les nouveautés de l'AJP
- Les Promeneurs du Net

> Pages 23-24

RETOUR SUR

- Salon du livre
- Salon de la maquette
- Conférence-débat sur les pyramides



> Page 25

À VENIR

- Championnat d'échecs départemental scolaires
- Conte musical et concert classique
- Semaine d'initiation sportive hiver
- Concert du Nouvel An
- Loto des enfants
- Théâtre Tailleur pour dames

> Pages 26-27

VIE ASSOCIATIVE

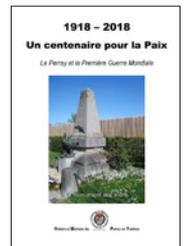
> Pages 28

MÉDIATHÈQUE

> Page 29

HISTOIRE

- Histoire et Mémoire du Perray



> Page 30

TRIBUNES LIBRES

> Page 31

ZOOM

- Conte musical et concert classique



> Page 32

AGENDA JANVIER-FÉVRIER

État civil

Bienvenue à...

- † RIBEIRO Aron le 3 octobre 2018
- † BEVILACQUA Bérénice, Sandrine, Roselyne le 14 octobre 2018
- † CHATEAU MIGNOT Noa, Hugo le 28 octobre 2018
- † GUARDIOLA Arthur, Alexandre, William le 1^{er} novembre 2018
- † FERREIRA Andréa le 12 novembre 2018
- † TAVARES TURÉ Yasmine le 14 novembre 2018
- † SID AHMED Nour le 19 novembre 2018
- † JAOUEN Louise, Lydie le 20 novembre 2018
- † DAL PRA Margot, Armelle, Elisabeth le 21 novembre 2018
- † HOUMANI Anas le 22 novembre 2018
- † BOUILLLOT Lysandre, Olympe, Leonie le 29 novembre 2018

Oui !

Mariage

- † IMAMOGLU Hasan et CHAMCHIK Yasmine le 13 octobre 2018
- † TURKAWKA Pascale, Gabrielle, Suzanne et GUÉRY Magali, Christèle le 20 octobre 2018
- † MAYEUX Pierre, Gabriel, Robert et ESPINAT Emeline, Colette, Raymonde le 17 novembre 2018

PACS

- † RÉMY Fabrice et CASTEL Laurianne le 18 octobre 2018
- † ROINJARD Fabienne et DOUAI Xavier le 18 octobre 2018
- † LAMBINET Alexis et BOUSREZ Léa le 28 novembre 2018

Ils nous ont quittés

- † LAURIAT ép. LECLERCQ Nicole, Jeanne, Lucie le 15 juillet 2018
- † OLIVRY Gérard, Philippe, Luc le 2 octobre 2018
- † BUSNOULT Johann, Benjamin, Benoît le 5 octobre 2018
- † RAVENET ép. MASSON Micheline, Juliette le 5 octobre 2018
- † SIMON Jean-Pierre, Marcel, Jules le 6 octobre 2018
- † TRIAUT ép. PRÉVOT Huguette le 27 octobre 2018
- † BARILLER Laetitia, Amélie, Christiane le 28 octobre 2018
- † SINGRE Joël Pierre, François le 29 octobre 2018
- † VARROT Pierre, Charles le 4 novembre 2018
- † CONSTANTIN Pierre, Roger le 15 novembre 2018
- † LANGUEDOC Daniel, Lucien, Marcel le 15 novembre 2018
- † LECLERCQ Marie-Paule, Charline le 15 novembre 2018
- † RIVOAL ép. DORVAL Marguerite le 21 novembre 2018

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années malgré la baisse progressive ou même la suppression des dotations et des subventions d'investissement de l'État, nous n'augmenterons pas les impôts locaux jusqu'à la fin du mandat.

Rappel: le taux moyen au Perray est en dessous de la moyenne de notre strate:

- Taxe d'habitation: 13,60 % au lieu de 15,12 % pour la moyenne de la strate.
- Taxe foncière: 17,11 % au lieu de 20,25 % pour la moyenne de la strate.

En outre, tenant compte que beaucoup de ménages, souvent moins favorisés, ont comme seul moyen de chauffage l'électricité, nous venons de supprimer la TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité).

Chacun d'entre nous a connaissance des nombreuses contraintes et efforts qui pèsent désormais sur les communes (voire le mécontentement des Maires sur le plan national auprès des Autorités), l'équipe « le Perray Notre Commune » continue d'investir dans les équipements structurants et utiles aux Perrotins.

- **Le second gymnase Grande rue Verte**, moderne, respectant les nouvelles normes énergétiques actuelles recevra ses premiers sportifs début 2019. Là encore, nous offrons aux associations la possibilité de s'exprimer dans d'excellentes conditions, conscients que le gymnase rue de Chartres n'était plus suffisant au vu croissant des effectifs dans de nombreuses associations.
- Dans le même temps, nous menons la **rénovation de notre voirie**: rue de Chartres, rue de la Grimace (malgré les

aléas dont nous ne sommes absolument pas responsables).

Rappel: chaque année 300 000 € sont consacrés en interventions diverses pour la voirie, cela dans un seul but, le bien-être de nous tous.

- **La Maison des Projets**, véritable lieu de participation citoyenne poursuivra, quant à elle, auprès des Perrotins, la phase de concertation citoyenne déjà engagée dans le cadre de ses ateliers proposés depuis une année.

Fidèles à notre politique d'élus responsables « **Prévenir au lieu de guérir** » nous agissons afin de répondre aux demandes actuelles des Perrotins, en n'oubliant surtout pas, que tout nouvel investissement conçu doit prendre en compte l'arrivée d'habitants dans les années à venir.

Afin de financer les différents projets, nous avons fait appel à nos partenaires dans le but d'obtenir, lorsque cela était possible, des subventions. En ce qui concerne le solde, la plus grande partie est portée par notre autofinancement, mais, lorsqu'il s'agit d'un équipement structurant dont la vocation est bien de répondre aux besoins des habitants **présents et futurs**, le choix a été de répartir le poids de ce financement sur plusieurs années, à travers l'emprunt. C'est ainsi que profitant d'une conjoncture financière favorable, notre équipe a pu contracter des emprunts longs auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) à 1,5 % sur 30 ans.

Avant de recourir à tout emprunt et en collaboration avec les services, une analyse poussée est faite sur la capacité de

notre commune à supporter les coûts de ce crédit. Cette analyse a permis de montrer que nous pouvions mener à bien nos missions de service public et conjointement poursuivre nos investissements.

Comme vous pouvez le juger, le budget de notre commune est équilibré, basé sur une utilisation analysée, réfléchie des moyens financiers et humains.

Pour maintenir l'équilibre budgétaire, un effort quotidien et régulier est demandé à notre équipe et au personnel, afin de maintenir la qualité de service et même de l'améliorer.

Alors même que les investissements se réduisent dans la plupart des communes de France, nous n'oublions pas que c'est aujourd'hui qu'il nous faut préparer la **ville de demain**. Ainsi, le futur éco-quartier de la Perche aux Mares est réfléchi, préparé en intégrant un aménagement durable, éco-responsable et efficient énergétiquement (ISO 50001).

Nous restons à votre disposition.

De tout cœur, je vous souhaite une excellente année 2019.

Paulette DESCHAMPS
Maire du Perray-en-Yvelines



Le Perray Infos

Directrice de la publication: **Paulette DESCHAMPS**

Comité de rédaction: **Paulette DESCHAMPS, Véronique NITSCH, Philippe BRIET, Patricia LE DUC, Isabelle HATAT, Jean-Claude VIN, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE.**

Impression, conception, réalisation: **Café Noir**. Distribution: **Créatif Diffusion**

Crédit photos: service Communication, associations perrotines, Café Noir.

Service Communication: 01 30 46 31 15 E-mail: service.communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail: publications@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ».

Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises.

*Nous vous remercions de nous en informer au **01 30 46 31 24***

ou publications@leperray.fr

Nous vous rappelons que « Le Perray Infos »

se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie

ainsi qu'à celui de la médiathèque

et en téléchargement dès le 1^{er} du mois

de sortie sur www.leperray.fr



Papier Cocoon
100 % recyclé.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 8h30 à 11h45
- Jeudi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 19h
- Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 11h30

Permanence du Maire

- Vendredi: 10h-11h30

La Mairie vous renseigne...

- 01 30 46 31 24

... et vous donne rendez-vous sur

www.leperray.fr

VIE MUNICIPALE

L'intégralité des délibérations de ces conseils est affichée à l'entrée de la salle des mariages et consultable sur le site de la Mairie. Ont fait entre autres l'objet des débats :

Conseil municipal du 22 novembre 2018

Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)

Décision du Conseil Municipal de modifier les modalités de calcul et de fixer le montant de la PFAC pour les constructions existantes et futures à compter du 1/01/2019, comme suit (montant appliqué dès le premier mètre carré (m²) créé, que ce soit dans le cas d'une construction neuve, ou d'une extension)

Logement de quelque nature que ce soit (individuel ou collectif) : montant forfaitaire fixé à 19 €/m² de surface de plancher. Immeuble à usage de bureaux, commerces, activités, stockage, d'entrepôt : 10€/m² de surface de plancher.

Protocole d'accord commune - EPFIF - rachat des terrains nécessaires aux opérations de déboisement - mesures compensatoire.

Le Conseil Municipal approuve le protocole d'accord proposé en annexe par l'EPFY pour le rachat des parcelles précitées. Vote adopté à la majorité.

Règlement et grille tarifaire des locations de salles municipales au 1^{er} janvier 2019

Le Conseil Municipal décide d'adopter le nouveau règlement d'utilisation des locaux et d'espaces municipaux et de fixer à compter du 1/01/2019 la nouvelle grille tarifaire des locations et des cautions des salles avec une augmentation de 5 %. Vote adopté à l'unanimité.

Document 1. Tarifs des cimetières applicables au 1^{er} janvier 2019

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs des cimetières de l'année 2018 pour l'année 2019. Vote adopté à l'unanimité.

Scolaire - cette année, ce seront trois classes qui partiront en classes de Découverte

Le séjour découverte pour l'école des Platanes durera 10 jours, celui organisé par l'école de la Barantonnerie aura lieu sur 5 jours. Le Conseil Municipal décide que la participation des parents sera soumise au quotient familial et que la part restante, sera à la charge de la commune. La participation parentale pourra être réglée en trois fois, avant le départ ; les familles ne disposant pas de ressources suffisantes pour supporter la dépense pourront s'adresser au service social de la mairie. Vote adopté à l'unanimité.

Programme triennal 2016-2019 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie

Le Conseil municipal autorise Rambouillet Territoires à utiliser la subvention transférée pour des travaux de voirie sur le territoire intercommunal. Vote adopté à l'unanimité.

Droit de préemption urbain sur le territoire communal

Le Conseil Municipal accepte le maintien du droit de préemption urbain sur les secteurs du territoire communal inscrits en zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme en vigueur. Vote adopté à l'unanimité.

Classement dans le domaine public communal des voiries, réseaux divers, espaces verts et sentes piétonnes de l'allée de la Vénerie

Le Conseil Municipal donne son accord sur le classement dans le domaine public communal pour l'ensemble des voiries, réseaux divers, espaces verts et sentes piétonnes cadastré section AN n° 244

pour une superficie de 4 177 m², excluant les emplacements dits « place du midi » qui se trouvent devant chaque propriété, excepté devant la parcelle n° AN 195 qui n'en possède pas et accepte le principe de cession de la voirie et des réseaux divers, des espaces verts communs et des sentes piétonnes de l'allée de la Vénerie entre la Commune et l'Association Syndicale des Propriétaires.

Convention de prestation de services entre la commune du Perray-en-Yvelines et Yvelines Numérique

La démarche d'adhésion à la convention de prestation de services proposée par Yvelines Numérique est présentée. Le prestataire est la société AXIONE. Le Conseil municipal approuve le projet de convention de services d'Yvelines Numériques permettant d'accéder à sa centrale d'achats - segment informatique de gestion. Vote adopté à l'unanimité

Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires (CART) - Rapport d'activités 2017

Le rapport d'activité 2017 de la CART est présenté. Le Conseil Municipal en prend acte et précise que le rapport sera mis à disposition du public.

SICTOM - Rapport d'activités 2017

Les grandes lignes du rapport d'activité du SICTOM sont présentées. Le Conseil Municipal en prend acte et précise que le rapport sera mis à disposition du public.

Conseil municipal du 4 octobre 2018

Allocation en non-valeur budget commune

Le Conseil Municipal décide l'allocation pour un montant de 1370,51 €. Vote adopté à l'unanimité.

Allocation en non-valeur budget logements

Le Conseil Municipal décide l'allocation pour un montant de 42,34 €. Vote adopté à l'unanimité.

Fixation du tarif de location de la salle de tennis de table pour le Centre d'Accueil de Jour (CAJ) de Rambouillet pour l'année 2018-2019 et modification de la convention

Le Conseil municipal décide de fixer le forfait annuel d'utilisation à 250€ pour la saison 2018-2019 et d'actualiser la convention pour la saison 2018-2019. Vote adopté à l'unanimité

Modification des membres pour les différentes commissions municipales

Considérant la vacance d'un poste de conseiller municipal pour les commissions voirie-assainissement et fêtes et cérémonies, le Conseil Municipal après avoir voté désigne pour les commissions suivantes :

Voierie-Assainissement → M. André Lavadou (nb de voix: 23)

Fêtes et cérémonies → M. André Lavadou (nb de voix: 23).

Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires Modification des statuts du Syndicat mixte du Bassin Supérieur de l'Orge (SIBSO)

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte du Bassin Supérieur de l'Orge (SIBSO) telle qu'adoptée par délibération de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires en date du 2 juillet 2016.

Cérémonie des vœux du Maire

Samedi 19 janvier à 20h30,
Salle des fêtes de la Mare au Loup

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où s'expriment les vœux et projets à venir. La municipalité vous invite aux traditionnels vœux du Maire qui, au-delà du caractère solennel, est aussi l'occasion de partager un moment de convivialité en ne manquant pas de remercier l'ensemble des acteurs de la vie de la commune. Programme prévisionnel :

- Discours traditionnel
- Spectacle des danseuses de l'association L'ELAN
- Soirée dansante

service.culture@leperray.fr • leperray.fr • 01 30 46 31 15



Enquête sur la participation citoyenne

L'enquête sur la participation citoyenne réalisée en septembre et octobre derniers est **en cours d'analyse**. Les retours des Perrotins ayant répondu au questionnaire nous permettront notamment d'orienter les choix d'outils à proposer aux habitants du Perray pour encourager leur participation sur les sujets d'intérêt commun. Le sondage montre déjà une **tendance des sondés à vouloir s'investir dans les projets de la commune**. La Municipalité est d'ores et déjà prête à aller plus loin dans la démarche, avec vous.

service.communication@leperray.fr • leperray.fr • 01 30 46 31 15

Pôle médico-social

Le pôle médico-social inauguré le 23 septembre 2016, réunit des professionnels de santé, de spécialités très diverses, qui ont fait le choix de se regrouper, pour travailler ensemble et faciliter l'accès aux soins aux Perrotins. Depuis ce sont 14 personnes qui se sont installées au Pôle, occupant ainsi l'ensemble des 12 cabinets ;

- deux psychomotriciens, Maëlle Dombrevail et Olivier Laurent,
- une sage-femme, Clotilde Perrault,
- trois médecins généralistes, Emilia Pires, Léonore Vergne et Claire Beauvois,
- une pédicure-podologue, Rébecca Blachere,
- une ostéopathe, Amandine Haegeman,
- une psychologue clinicienne-psychothérapeute, Marie-Noël Levardon-Maillard,
- un médecin ophtalmologiste, Amandine Pon-Monnier,
- une orthophoniste, Céline Saint-Dizier,
- une orthoptiste, Anne Louvel-Rozec,
- une ergothérapeute, Christelle L'Hommelet,
- deux infirmières, Laure Balthazar et Isabelle Lillo.

VIE MUNICIPALE

Dons du sang

En 2018, 4 collectes de sang ont été réalisées avec **un total de 269 personnes prélevées**, soit 38 de plus que l'année précédente.

Les collectes reprendront dès le mois de mars. Retrouvez les dates dans le prochain *Perray Infos* et sur le site de la commune *leperray.fr*



Catastrophe naturelle

La Commune va faire une **demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle** pour le phénomène de la **sécheresse durant l'été 2018**, auprès du Ministère de l'Intérieur.

Si vous avez eu un problème dans votre habitation, nous vous remercions de bien vouloir adresser au secrétariat général de la mairie une déclaration sur l'honneur ainsi que les photos montrant le dommage constaté **avant le 15 janvier 2019**.



Commerçants médaillés

Le 17 novembre dernier, outre les médailles d'argent du travail, deux médailles de la ville ont été données par Madame Deschamps, Maire du Perray, à deux commerçantes.

Il s'agit de **Madame André** de la quincaillerie qui se trouve rue de la gare, et de **Madame Panier** qui tient le magasin de chaussures rue de Paris. Au-delà d'une reconnaissance pour ces personnes aimables, souriantes, agréables et leurs longues années de travail, la remise de cette médaille de la ville signifie aussi l'attachement de notre municipalité à toute une profession qui participe au quotidien au "bien vivre ensemble".

Médailleurs du travail 2018

Médailles agricoles

HADDADJ Boualem
LORE Brigitte

Médailles du travail Grand Or

BOBIN Martine
CHARIER Véronique
FILLON Thierry
LE COLLETER Jean-Pierre
MESNARD Pascal
PELTIER Chantal
PELTIER Frédéric
ROMET Martine
ROMET Patrick

Médailles du travail Or

BOULAY Véronique
LACAMBRA José
LAINE Marie-Christine
MILESI Anne
PEIXOTO Hilario
ROBIN François
ROMET Martine
ROMET Patrick

Médailles du travail Argent

ANTORE Thierry
BONAFOS Agnès
DA SILVA DE MATOS Ana Paula
DEFAIT Josette
DUBUISSON Karine
EBERHARDT Marc
LACAMBRA José
LAVEDRINE Franck
LEPLÂTRE Muriel
RICHARD Colette

Médailles du travail Vermeil

CHAPARD Patrick
COPPEJANS Sylvie
EBERHARDT Marc
GHESTEM Damien
JOUET-ILIC Isabelle
JOUSSEAUME Thierry
LACAMBRA José
MINSEN Eric
MOITREL Laurent
ROBIN François
RODELLAR Christine
ROMET Martine
SABOURIN Isabelle



Création de la page Facebook de la commune

Le lancement de la page Facebook de notre commune est prévu pour le 1^{er} janvier 2019, n'hésitez pas à l'aimer et à la partager : <https://www.facebook.com/VilleduPerrayenYvelines>

Les supports de communication se multiplient au Perray; après l'affichage municipal, le succès du *Perray Infos* et le lancement du site web, la ville du Perray-en-Yvelines lance sa page Facebook.

Cet outil de communication se veut complémentaire des supports d'information de la ville : il s'agit en effet d'un autre moyen de créer des liens de proximité entre la mairie et les Perrotins.

Vous pourrez y retrouver toutes les actualités de la ville : événements, sorties et activités culturelles et découvrir Le Perray

sous un autre angle. La page Facebook s'ajoute aux dispositifs de démocratie participative dont dispose la ville. Lors des réunions de la commission culture et communication, il est ressorti la volonté de donner la parole aux habitants qui sont nombreux à être présents sur ce réseau social. Les informations publiées seront en lien avec tout ce qui concerne les Perrotins.

La page Facebook servira l'intérêt public, des réponses seront apportées à vos questions par le service de la communication

qui sera chargé de l'animation de la page et pour accompagner la dynamique des jeunes. La ville élargira sa présence dans les réseaux sociaux en lançant une page Instagram.

La page Facebook se veut être un lieu d'échange convivial entre les habitants, il est donc demandé aux internautes de respecter la charte de bonne conduite et de s'interdire tout propos de caractère publicitaire, politique, raciste et xénophobe.

Refonte de la charte graphique

Après la mise en service de son nouveau site internet et dans cette **volonté de moderniser ses outils de communication**, la commune va procéder à la refonte de sa charte graphique. Les supports d'affichage, de correspondance vont être revus et uniformisés, vous aurez le plaisir de les découvrir tout au long de cette année.

Le Perray
EN YVELINES

VIE MUNICIPALE



Canettes, mégots... et autres incivilités

Un graffiti sur un mur, une canette de bière sur le trottoir, une voiture qui roule trop vite dans le parking du supermarché, des vieux meubles abandonnés pendant 3 semaines devant l'immeuble...

Les incivilités font partie du quotidien des communes, de la vie des habitants et leur accumulation peut vite entraîner des coûts (réparations, nettoyage, ...) mais aussi des sentiments d'angoisse, et d'insécurité.

Toutes les incivilités mises bout à bout mettent à mal le lien de confiance entre les habitants.

Mais nous pouvons tous décider que ce n'est pas une fatalité, et agir individuellement. Nous le faisons tous les jours sans le savoir : aider une personne à traverser la route, ne pas se garer sur une place Handicapée, faire preuve de respect envers les agents municipaux qui travaillent pour nous tous.

Le service d'accueil de la mairie est aussi à votre disposition pour vous donner les bonnes informations (le numéro de téléphone des encombrants par exemple). Le respect des règles de vie commune est aussi garant de nos libertés : en effet, une politique de Tolérance zéro obligerait à contrôler en continu tout le monde. Et personne ne souhaite une société où nous serions contrôlés à tous les coins de rue !

Alors, **mobilisons-nous pour que le Perray-en-Yvelines reste une commune agréable**, rappelons aux enfants les règles de base (on ne jette pas ses déchets par terre, on respecte les personnes les plus fragiles, etc....) et nous, les adultes, montrons l'exemple !

Stationnement : du nouveau et quelques rappels



Le parking des Platanes se situe près du centre-ville. Ce sont 21 nouvelles places de stationnement, dont une pour personnes à mobilité réduite (PMR), qui sont mises à la disposition des habitants pour aller faire les courses au centre-ville. Ce parking, situé entre les immeubles des Platanes et la voie ferrée, initialement réservé aux locataires des logements de la rue des Platanes, était quasiment désert en permanence. La numérotation des places a été effacée courant novembre. Sachant qu'il est à 3 minutes à pied de la place de la Mairie, il offre ainsi aux automobilistes la possibilité de se rendre chez les commerçants du centre. L'accès au parking est situé tout au bout de la rue des Platanes.

Ce qu'il faut savoir :

- Le **stationnement en zone bleue** est autorisé pour une durée de 1h30. Afin d'éviter toute verbalisation, il est bien évidemment indispensable de mettre en évidence le disque bleu réservé à cet usage.
- Le **stationnement en zone verte** est autorisé pour une durée de 4h. Comme précédemment, l'usage du disque bleu est obligatoire.
- Le stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR) est réservé aux détenteurs de (des) carte (s) GIG. Il est signalé par un marquage au sol spécifique et un panneau de "stationnement handicapé". La durée de stationnement est limitée à 24h.
- Les places de **stationnement pour la recharge des véhicules électriques** sont signalées par un marquage spécifique au sol et par un panneau. Elles sont exclusivement réservées aux véhicules électriques pour la durée de recharge des batteries. Pour notre commune, trois bornes de recharge publiques offrant chacune deux places ont été installées par la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires (CART) : l'une à l'extrémité de l'avenue de la Gare, une autre rue de l'Eglise face à la place de la Mairie et la dernière sur le parking du Planit. Afin de bénéficier du rechargement qu'offre ces bornes, il faut demander une carte auprès de Rambouillet Territoires (demande sur leur site internet possible.), la recharge est ensuite gratuite. L'usage de ces bornes impose le respect d'un certain nombre de règles de bonne conduite.

Tout contrevenant est passible de 35€ d'amende.

Retour sur l'enquête des commerçants

De septembre à mi-octobre, pas moins de 391 formulaires-réponse à l'enquête nous ont été retournés. Sur les 3500 questionnaires édités, ce nombre correspond à un taux de participation de + de 11 %. Le pourcentage, supérieur aux 5 % généralement demandés, nous assure

d'une représentativité suffisante pour en tirer des conclusions significatives. Celles-ci sont par ailleurs largement précisées par les commentaires (49 %) et les réactions des enquêtes en face-à-face (1/3 des sondés).

Que dit l'enquête ?

(Afin de mieux percevoir les nœuds de la problématique locale, il avait été pris le parti d'étudier les habitudes de consommation générales)

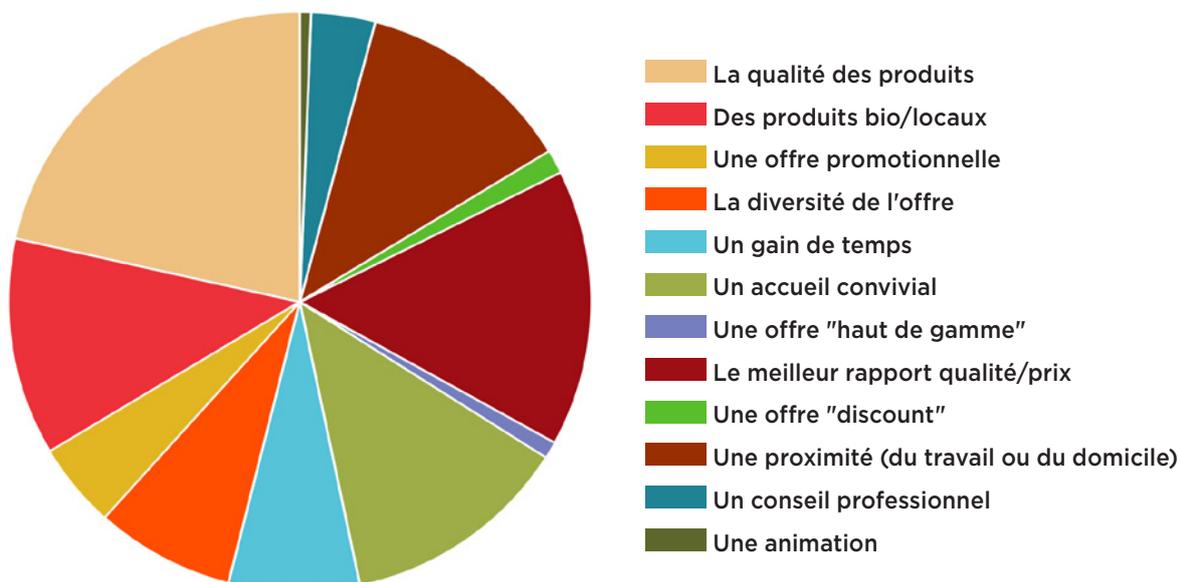
Le choix des consommateurs se porte d'abord sur des **produits de qualité** (72 %) puis sur le **meilleur rapport qualité/prix** (52 %). C'est cette évaluation de la qualité au juste prix qui fonde leur comportement et la **demande d'une diversité** tous azimuts : diversification de l'offre, **pluralités des offrants, des types de commerce, lieux d'achats...**

66 % fréquentent une moyenne surface (de type centre commercial de la Forêt Verte), 59 % les petits commerces. Le marché vient en 3^e place (48 %). Nul ne fait ses courses dans un seul type de commerces. Chaque consommateur en fréquente au moins deux (et en moyenne plutôt 3). Bref c'est dans les habitudes de consommation : personne et tout le monde

se font concurrence mais aussi et surtout chacun a une place privilégiée, entière. Pour des produits de qualité au meilleur rapport qualité/prix et donc une diversité, une comparaison de l'offre, les consommateurs n'hésitent pas à se rendre en tous lieux et directions, de préférence à **une distance jugée proche** de son domicile. Celle-ci est **fonction du moyen de transport : la voiture** pour 90 % d'utilisateurs... d'où l'importance du stationnement, compliqué en centre-ville pour 1/3 des sondés ; facile à la Forêt verte pour 2/3 d'entre eux. Cette voiture, omniprésente, semble cependant gêner par ailleurs. Il est regretté qu'il y ait « plus de voitures que de piétons » en centre-ville.

Passage quasi obligatoire tout le monde vient en **centre-ville** à un moment ou à un autre (379 sondés soit + de 98 %). Il n'est donc **pas besoin de susciter le passage. Il faut** plutôt « retenir », **donner l'envie de rester et flâner**. Un objectif contraint par 3 facteurs entre autres : le but précis du déplacement en centre-ville, le stationnement limité dans le temps (disque), le nombre réduit de commerces.

Si par ailleurs la fréquentation est régulière (+ de 58 % des personnes viennent plusieurs fois par semaine voire tous les jours de la semaine) les achats plaisirs, pro-



VIE MUNICIPALE

pices à la flânerie, ne peuvent guère être faits en centre-ville. Il s'agit des produits alimentaires frais (66 % réponses), des produits culturels (52 %), de l'équipement de la maison (40 %).

La notion de **convivialité** repose sur de multiples points de vue ou perceptions: l'esthétique, le beau, le côté animé, chaleureux et familial. Ce n'est ni le propre de vitrines non colorées, de rues et trottoirs mal entretenus et non fleuris, de voitures en tous sens qui obstruent la vue, polluent et donnent un sentiment d'insécurité aux passants. Il faut de l'humain pour une convivialité. L'animation ne s'entend pas en termes de manifestation organisée mais de présence humaine... Tant et si bien que le terme d'amabilité, non employé dans le formulaire, est souvent revenu dans les commentaires.

Par rapport aux **questions de temps**, tout diffère en fonction de l'âge des consommateurs. Le « gain de temps », considéré comme une donnée importante a priori, passe en 3^e position juste après la qualité des produits au meilleur rapport qualité/prix pour les « actifs ». Ils effectuent leurs achats le week-end et plutôt le soir contrairement aux plus anciens qui les font en semaine essentiellement le matin. Une

plus grande amplitude horaire est donc souhaitée de préférence le soir. L'ouverture du centre commercial le dimanche matin est un large plus.

Quant aux **nouveaux usages**, 1/3 des sondés toutes tranches d'âge confondues font leurs achats sur internet (avec un pic net pour les actifs). Bio, AMAP, producteurs locaux et donc marché = qualité! La demande croit de façon exponentielle y compris chez les plus jeunes.

En conclusion: freins, enjeux et défis

Maintenir puis étoffer l'offre commerciale: sur une localisation restreinte comment offrir une diversification et une concurrence? Comment et pourquoi, d'ailleurs, peut-on accepter cette concurrence?

Améliorer l'espace urbain en centre-ville: comment concilier un bel espace convivial propre à la flânerie et exempt de voitures donc un espace piétonnier tout en garantissant le stationnement?

Favoriser la visibilité - Perrotin ou non, les éventuels consommateurs ignorent les possibilités existantes: quelle communication mettre en place pour informer, promouvoir, fidéliser tout un chacun en tous lieux de façon efficace?

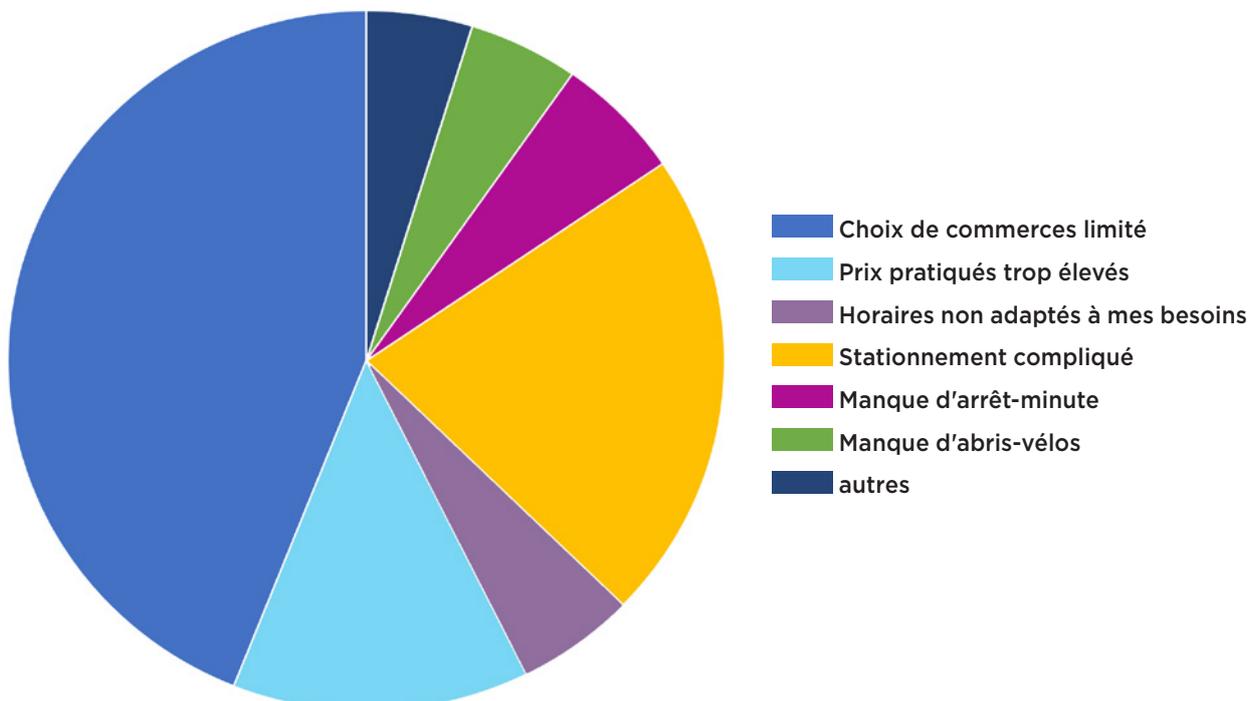
Quels moyens et mesures pour la revitalisation de notre commerce?

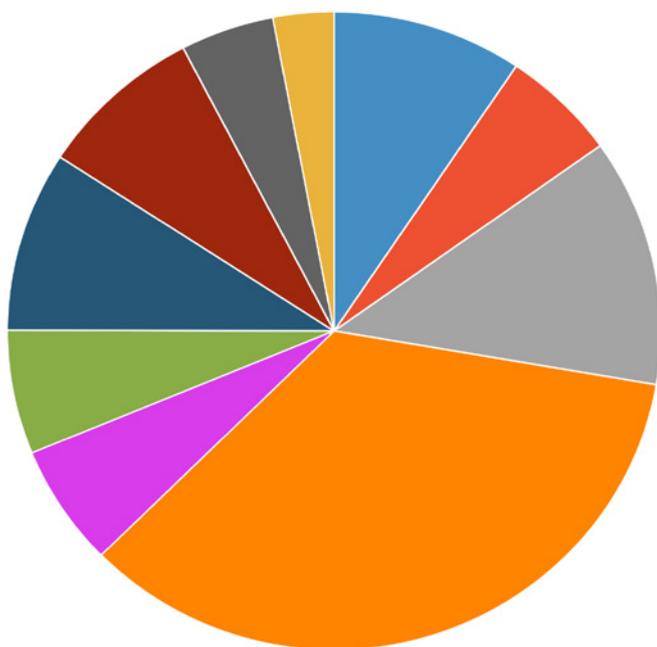
→ Plus de commerces diversifiés et concurrents

Toute la difficulté vient du fait qu'on est toujours confronté à l'une ou/puis l'autre de ces deux situations contraires: quand on veut maintenir, il y a toujours un fonds de commerce sans repreneur ou/puis lorsqu'on veut étoffer, c'est souvent un commerçant qui est en recherche d'un fonds de commerce.

La compétence "commerce local" revenant à l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2019, ses contours sont, à l'heure où nous écrivons, en cours de définition. D'ores et déjà il a été demandé à Rambouillet territoires de mettre en place une stratégie d'aide grâce à:

- une « **plateforme commerciale** » centralisée ou lieu d'échanges numérique permettant la mise en relation entre l'offre et la demande en matière de fonds de commerces et locaux. (À noter: cette Bourse aux locaux est déjà opérante)
- doublée d'un « **manager commerce** » chargé de la recherche active, sur demandes des communes en lien avec leurs unions commerciales, de repreneurs (commerçants, porteurs d'un projet com-





- Des vitrines plus visibles/attractives
- Une plus grande amplitude horaire en semaine
- Plus de commerces concurrents pour comparer
- Plus de commerces diversifiés
- Plus de convivialité
- Ouverture des bars/restaurant le dimanche
- Une terrasse sur la place de la Mairie
- Une plus grande attractivité des prix (promotions)
- La possibilité de pouvoir acheter en ligne (livraison, click and collect, etc)
- autres

mercial...) ainsi que de la coordination des initiatives individuelles et événements commerciaux, marchés... C'est le propre d'une intercommunalité que de mutualiser et fédérer ce type de service.

→ Plus de piétons et de stationnements

Parce qu'elle est « ville-pôle d'appui » et accueillera à ce titre de nouveaux habitants, la commune doit, indépendamment de la donnée commerciale, mener à bien ce challenge.

Elle a déjà initié un **plan de déplacement urbain** afin de :

- réduire le transit des véhicules (accès à la RN10 vers Paris au sud - problématique des convois exceptionnels: la mairie reste en attente d'une autorisation. Depuis 2008 nous ne cessons de renouveler nos demandes après des Autorités, Ministre, Député, Préfet. Le dernier en date adressé au Ministre le 30/07/2018 par Mme la députée A. Berger.
- compléter les pistes cyclables (ateliers de la Maison des Projets - octobre & novembre) *; mettre des parkings vélos (installation d'un premier abri sécurisé). Cf. page 14
- entretenir les sentes piétonnes et trottoirs;
- développer l'offre plurimodale (promotion de la mobilité « électrique » - bornes de recharge - en lien avec Rambouillet Territoires.

Une politique de stationnement pour :

- garantir la gratuité
- établir, afficher un Plan Local de Stationnement (zones différenciées suivant les durées autorisées) Cf. page 8

La mise en œuvre de politiques de **soutiens "à la modernisation, réhabilitation de locaux commerciaux et devantures"** fait partie des demandes adressées à l'intercommunalité.

→ Plus d'interaction commerçants-artistes / clients-consommateurs

La ville poursuivra la promotion du commerce en termes de communication (Perray-Infos, nouvelle signalétique, lien sur le site de la ville et de l'intercommunalité). Mais de fait, celle-ci n'a nullement empêché le manque actuel de visibilité. Sites et réseaux sociaux sont devenus indispensables.

Les Chambres de Commerce et Industrie multiplient les actions pour accompagner la transformation numérique des commerçants. La mairie, en association avec le PNR, leur a déjà proposé un atelier le 20 novembre à la Maison des Projets. Il **appartient toutefois aux commerçants d'avoir une interface personnelle et/ou associative sur le web**. Une solidarité et une mutualisation des moyens, par adhésion à l'Association des Commerçants et Artisans (ACAPY) permettrait d'aboutir. Une réflexion sur les données concurrentielles (méfaits... et bienfaits) doit aussi être

menée. Cependant, sur les 54 convocations officielles envoyées aux commerçants-artistes pour une réunion d'information fin novembre, 9 d'entre eux ont pu se déplacer.

Chacun d'entre nous, commerçant-artisan ou collectivités locales (commune du Perray et intercommunalité), est limité à son domaine d'action. Les uns comme les autres, nous n'avons pas à entrer dans ce qui relève du droit privé d'autrui. Pour autant chacun doit se saisir de sa part et jouer pleinement son rôle sous peine d'échec...

NB: si vous souhaitez en savoir plus, venez avec vos questions à l'atelier de la Maison des Projets le 25 février (cf. page 13).

À savoir

Pour favoriser l'implantation de commerces en centre-ville, le plan local d'urbanisme permet une emprise au sol maximale, portée à 100 %, pour les constructions comportant un commerce en rez-de-chaussée. (Cf. PLU - ARTICLE UA.9 <http://leperray-plu.clicmap.fr/>)

Infos pratiques

Vous recherchez un fonds de commerce au Perray ? 2 sont vacants à la Forêt Verte (contacter le gérant); 1 le sera en centre-ville début juillet (Cf. <http://rt78.fr/locaux-disponibles>)

PARTICIPATION CITOYENNE



Maison des Projets

C'est avec de nombreux nouveaux ateliers (et nouveaux partenaires) que la Maison des Projets a fini l'année 2018. Rétrospective sur les ateliers proposés.

Samedi 20 octobre Cosmétiques au naturel

Un après-midi convivial organisé à la Maison des projets pour apprendre à fabriquer ses produits cosmétiques à base d'ingrédients naturels. Les nombreux participants ont partagé des recettes de shampoing, de dentifrice ou encore de gel douche naturel (paillette savon, bicarbonate, extraits de menthe, œufs, etc.).

Lundi 22 octobre et mardi 27 novembre Atelier Co-construction sur la Mobilité

2 ateliers ont été proposés en partenariat avec le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, visant à travailler avec les Élus d'une part et les habitants dans un second temps, sur les problématiques du territoire en matière de mobilité. Le fruit des échanges et de propositions faites par la suite sera retranscrit dans un compte rendu complet disponible à la Maison des Projets fin n2018. Une réflexion collective qui préfigure déjà un travail approfondi sur le sujet pour l'année à venir.



Samedi 3 novembre et 1^{er} décembre Atelier Cycle et Recycle: RéparVélo

Toujours un succès pour ce rendez-vous mensuel proposé à la Maison des Projets le premier samedi de chaque mois. Plus de 80 visiteurs au total pour ces 2 dates. Près de 20 bénévoles (réparateurs et facilitateurs d'échanges) ont permis la réparation de très nombreux vélos.



Samedi 10 novembre Atelier Déco de Noël

Une quinzaine de personnes a participé à la fabrication de Rennes de Noël, réalisés en 100 % récup! À partir de cartons et petits éléments de décoration issus des articles proposés par la Ressourcerie (dentelles, boutons, tissus, etc.), chaque participant est reparti avec son Renne personnalisé!



Mercredis 14 novembre et 12 décembre Un temps pour soi

Un très bon accueil pour ce nouvel atelier qui a permis la découverte du Amma Assis. 16 personnes ont eu la chance de profiter des bienfaits de cette technique de massage de tradition japonaise. Ces séances de massage seront dorénavant proposées un mercredi par mois, à la Maison des Projets, jusqu'au mois de juin prochain. Pour les personnes intéressées, pensez à vous inscrire, les massages se font sur rendez-vous.

La Maison des Projets est un espace d'information, de communication mis à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors des prochaines ouvertures.

Maison des Projets 5, rue de l'Église
service.communication@leperray.fr • 01 30 46 31 15 • www.leperray.fr



Programme

Mardi 20 novembre Meet Up: Améliorer sa visibilité sur les réseaux sociaux!

Une quinzaine de participants s'est retrouvée pour cette présentation des réseaux sociaux et de leur intérêt pour valoriser tous types d'activités (économiques, associatives, institutionnelles, etc.).

Cet atelier faisait suite notamment aux problématiques soulevées dans l'enquête sur le commerce local (voir page 9), les conseils des intervenants ont prouvé l'importance de la communication sur internet, essentielle aujourd'hui pour toucher son public.

Vendredi 7 décembre La Racine, notre monnaie locale

Une petite dizaine de curieux ont assisté à la présentation dédiée à la monnaie locale. Les intervenants ont pu répondre aux nombreuses questions des participants sur cette démarche innovante. Le principe, susceptible d'intéresser les commerçants, pourra de nouveau être évoqué courant février lors de la restitution de l'enquête sur le commerce local.

Samedi 8 décembre Atelier fabrication de savon maison

Une participation forte pour un atelier dont le thème intéresse de plus en plus... Les participants ont bénéficié de l'expérience des intervenantes qui ont partagé leurs recettes et techniques de fabrication de savon naturel. Après une rapide revue des produits utilisés communément dans les savons industriels, chaque personne présente s'est essayée à la fabrication de son propre savon...



Janvier

Samedi 5 janvier - 10h Atelier Cycle et Recycle : RéparVélo

Echanges de compétences autour de la réparation de vélos

En collaboration avec l'atelier Cycle et Recycle

Mercredi 16 janvier Un temps pour soi

Découverte du Amma assis - massage sur chaise issu d'une tradition ancestrale japonaise. Massage bien-être, sécurisant, technique constituée de pressions, d'étirements, de balayages et de percussions localisés

Ouvert à tous, sur inscription
De 10h à 12h & de 14h à 17h : Séance de 20 mn

Proposé par Alexia Devaux

Samedi 19 janvier - 15h Atelier jus de fruits et légumes

Recettes originales, vitamines et bonne humeur seront de rigueur pour cet atelier dans lequel seront proposées 2 méthodes pour réaliser des jus frais (extraction à froid et centrifugeuse).

Ouvert à tous, sur inscription
En collaboration avec l'EpiPlette

Samedi 26 janvier - 15h Atelier bijoux en tissu

Confection de bracelets avec des matériaux de récup'

Ouvert à tous (public adulte), sur inscription
En collaboration avec Ressources&Vous

Février

Samedi 3 février - 10h Atelier Cycle et Recycle : RéparVélo

Echanges de compétences autour de la réparation de vélos
En collaboration l'atelier Cycle et Recycle

Samedi 9 février - 15h Atelier cœur

(avec des pièces de puzzles récupérés), Ouvert à tous (public enfant & adulte), sur inscription
En collaboration avec Ressources&Vous

Jeudi 14 février - 12h

Rencontres et échanges interentreprises

Sur la responsabilité sociétale des entreprises. Visite de la Ressourcerie, de l'épicerie participative et de la Maison des Projets. Public concerné : acteurs de la vie économique locale. Sur inscription

En collaboration avec DPARCHI

Samedi 16 février - 15h

Confection boules de graisses

Pour l'hiver, donnons un petit coup de pouce en graines et graisse végétale aux oiseaux. Petits ou grands, venez réaliser des petites boules de graines, à poser, à suspendre en extérieur.

Ouvert à tous, sur inscription
En collaboration avec l'EpiPlette

Mercredi 20 février

Un temps pour soi

Découverte du Amma assis - massage sur chaise issu d'une tradition ancestrale japonaise. Massage bien-être, sécurisant, technique constituée de pressions, d'étirements, de balayages et de percussions localisés

Ouvert à tous, sur inscription
De 10h à 12h & de 14h à 17h : Séance de 20 mn

Proposé par Alexia Devaux

Vendredi 22 février - 20h

Réduction des déchets

Projection d'un film suivi d'un débat
Ouvert à tous
En collaboration avec LAB-Transition, Ressources&vous et La Fabric des Colibris de Rambouillet

Lundi 25 février - 20h

Restitution de l'enquête sur le commerce local

Suite à vos nombreuses réponses, les retours de l'analyse de l'enquête sur les commerces du Perray seront présentés publiquement
Ouvert à tous, sur inscription



SMART CITY

Véli'Park

un stationnement sécurisé des vélos au Perray

Vous êtes de plus en plus nombreux à faire le choix du vélo dans vos déplacements du quotidien. Afin d'encourager cette habitude bénéfique et consciente de l'importance des circulations non-polluantes/non-bruyantes, la Municipalité a installé, en décembre dernier, un abri vélo sécurisé aux abords de la gare SNCF. La mise en place de cet équipement s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus large, axée sur la mobilité au Perray.



Ce nouvel abri, d'une capacité de **29 places de stationnement** dont 15 places hautes et 14 basses, contient 6 bornes doubles pour les vélos à assistance électrique. Des emplacements sont également dédiés au stationnement des scooters électriques.

L'accès à l'abri s'effectuera grâce à une carte magnétique remise par la Mairie et sous certaines conditions. La structure, **accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**, est sécurisée et équipée d'une caméra de vidéo protection.

Afin de tester l'équipement, la Mairie propose, dans un premier temps, de mettre à disposition les emplacements à un nombre limité d'utilisateurs, sous forme de test, pour une durée de 3 mois.

L'idée est d'offrir cette opportunité aux 60 premiers habitants intéressés qui, bénéficiant de la gratuité du service, s'engageront en contrepartie à rendre compte de leur expérience (usages, problèmes, etc.) par le biais d'un questionnaire et de la participation à une réunion bilan au terme de la période d'essai.

Vous êtes intéressés ?

Présentez-vous à l'accueil de la Mairie muni de votre carte d'identité ou celle de votre tuteur légal (si vous êtes mineur), remplissez le formulaire de demande et la carte magnétique vous sera remise pour accéder au Véli'Park.

Les conditions d'utilisations vous seront précisées sur place via la charte d'utilisation.

Un point d'étape sera réalisé dans le prochain Perray Infos et les conditions d'utilisation au grand public seront alors précisées. À noter, un second abri sera installé sur le site de la Mare au Loup en 2019.

Pour plus d'informations :

Accueil de la Mairie :

01 30 46 31 24 - mairie@leperray.fr

En cas de problème technique :

01 30 46 31 12 - service.tech@leperray.fr



Les démarches Smart Village sont réalisées dans le cadre du programme "Village+" soutenu par la région Île-de-France.



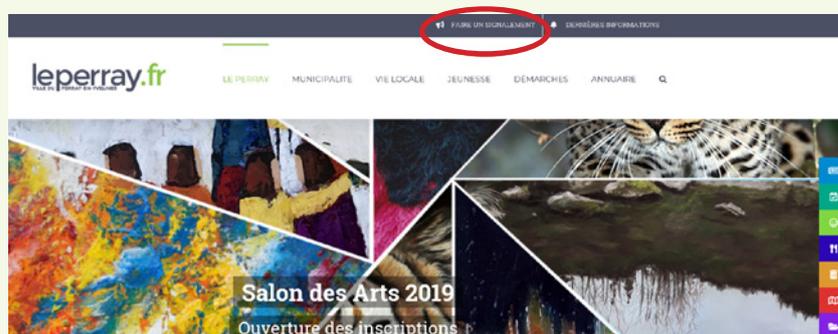
Participation citoyenne

Signalez facilement les incidents que vous détectez sur l'espace public

Vous détectez un nid de poule ? Un luminaire cassé ? Un problème sur la voirie ou un dépôt sauvage de déchets ? Rien de plus simple : la commune vous permet désormais d'utiliser un outil de signalement en ligne pour remonter rapidement les éventuels problèmes et incidents rencontrés sur l'espace public. Le signalement est possible depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone sur le site de la ville : www.leperray.fr

Comment ça marche ?

Pour signaler un incident, vous devrez d'abord renseigner vos coordonnées, il vous sera ensuite proposé de catégoriser le type de problème rencontré, vous pourrez alors géolocaliser l'incident, le décrire et y rattacher une photo. Une fois le signalement envoyé, vous recevrez alors notification (accusé de réception) de prise en compte de votre demande.



Liste des catégories d'incidents

Afin d'assurer un meilleur suivi des incidents (gestion de ces derniers), la catégorisation des événements permettra aux services techniques d'orienter le type de demande, à cet effet, une liste d'incidents vous est proposée ; merci de veiller à être le plus précis dans vos signalements.

ESPACES VERTS

- Arbres sur la chaussée
- Herbes hautes / gênantes
- Élagage
- Feuilles
- Mousses sur le trottoir
- Nid de frelons

ÉLECTRICITÉ

- Dégradation lampadaires
- Éclairage éteint ou clignotant
- Éclairage public allumé le jour
- Armoire électrique ouverte ou détériorée

VOIRIE

- Affaissement excavation
- Problème de pavé
- Nid de poule
- Hydrocarbure sur la chaussée
- Gravillon sur chaussée
- Tampon / Avaloir / Grille
- Déneigement

PROPRÉTÉ

- Tag
- Déjection canine
- Rue sale
- Dépôt sauvage
- Feuilles
- Corbeille débordante
- WC public sale ou en panne

MOBILIER URBAIN

- Abri bus / Point d'arrêt
- Poubelles / Conteneur
- Aire de jeux
- Barrière / potelet / banc
- Panneau orientation / endommagé / manquant
- Feu tricolore éteint ou allumé
- Peinture

AUTRES

- Animaux morts
- Intempéries
- Divers
- Bâtiments

Cette liste est susceptible de faire l'objet de modification.

À noter : à terme, les demandes de réservation de salle gérées aujourd'hui par les services techniques, pourront également être formulées en ligne.

VIE ÉCONOMIQUE



Global Bus

Pour cette édition du *Perray Infos*, nous avons choisi de vous présenter l'activité de l'entreprise Global Bus, située dans notre zone industrielle du Chemin Vert.

Cette société, connue des Perrotins surtout de nom, est un concessionnaire Iveco Bus dont l'activité s'axe principalement sur les services après-vente: réparation, entretien, mise en main des véhicules neufs et ventes des pièces détachées, mais aussi carrosserie.

L'activité principale

Global Bus est à l'origine une filiale de l'entreprise Chapelier, localisée à Coignièrès, distributeur et réparateur agréé de la marque Renault Trucks.

C'est en 2001 que le premier établissement, siège social de l'entreprise, voit le jour au Perray-en-Yvelines. Au fil des années l'entreprise grandit et d'autres ateliers voient le jour en Ile-de-France: à Vert St Denis et Bondoufle. Des travaux sont actuellement en cours à Ecquevilly pour l'ouverture d'un nouvel atelier.

Si l'entreprise compte environ 90 salariés au total, une quarantaine d'entre eux, habitants pour la majorité dans le sud (Eure-et-Loir), travaille sur le site du Perray.

L'entreprise dispose de 900 m² de surface d'atelier auxquels s'ajoute un parking extérieur d'une superficie de 5000m², protégé par la télésurveillance. Ces larges surfaces permettent l'accueil, la maintenance et la réparation de tous les gabarits de véhicules.

Avec son matériel haute performance (cabine de peinture grands ensembles, banc de redressage châssis, tours à vérins de 30 tonnes) l'entreprise prend en charge toutes les opérations de maintenance et réparation des véhicules: peinture, vitrage, réparation de véhicules accidentés, électricité, climatisation... Elle assure également la mise en main (préparation) de véhicules neufs, et l'entretien régulier de véhicules à moteurs thermiques ou électriques. La pose d'accessoires connectés tels que les systèmes vidéo surveillance, systèmes de recul vidéo,



GPS, etc. est également proposée par l'entreprise.

Il n'existe, en France, que peu de garages spécialisés dans la réparation et la maintenance des autocars/autobus, de ce fait, les clients de Global Bus sont variés, ils comptent aussi bien des collectivités territoriales, que des réseaux de transporteurs comme Transdev ou la Savac, auxquels viennent s'ajouter de très nombreuses entreprises de transport. La RATP est également cliente; pour cette dernière, qui nécessite une maintenance régulière de ses véhicules, une équipe du Perray est défrayée chaque matin vers Paris pour des interventions directement sur les sites de la RATP.

Magasin et pièces détachées

Un magasin sur place (ancien showroom) offre la possibilité aux entreprises, collectivités, etc. possédant leurs propres ateliers et mécaniciens de s'approvisionner en pièces détachées. Le site propose l'intégralité des pièces détachées disponibles, environ 143000 références, qui peuvent être retrouvées sur le site:

www.global-bus.fr/boutique-en-ligne

Le magasin propose également la livraison (livraisons effectuées de façon quotidienne, toute pièce commandée avant 17h pouvant être livrée dès le lendemain). L'entreprise ne propose aujourd'hui aucune vente de véhicule, mais elle s'est lancée depuis 4 ans maintenant dans une autre activité: la location d'autocars et d'autobus (sans chauffeur) proposée en courte ou longue durée.

Des autobus/autocars aux camions

Depuis quelques années, l'entreprise diversifie son activité. Pour pouvoir absorber cette nouvelle charge liée à la réparation et maintenance des camions, Global Bus a déposé récemment un permis de construire pour que de nouveaux ateliers soient construits dans la ZI du Perray (derrière le centre de tri de la Poste des Haphleries), juxtaposant le site existant.



La responsabilité environnementale

Dans une démarche de réductions des impacts environnementaux liés à son activité, Global Bus a choisi d'adopter des mesures écoresponsables concernant ses déchets:

- Mise en place de bennes pour le bois, le verre, le plastique et les métaux ferreux
- Bacs pour les batteries, les matériels souillés de type chiffons, sciures, absorbants
- Fûts pour les liquides de refroidissement, de freins, les filtres à huile, les aérosols, les diluants et les peintures
- Le carton est revalorisé à l'aide d'une compacteuse.

De même, pour éviter la pollution de l'eau, de l'air et des sols des mesures sont prises au sein des ateliers:

- Chaque station de lavage est équipée de séparateurs
- Chaque atelier possède des aspirations de gaz d'échappement
- Des bacs de rétention sont utilisés pour chaque fût utilisé
- Les peintures utilisées sont hydrodiluables

Enfin, l'entreprise vise la maîtrise de ses consommations d'énergie et de son empreinte carbone avec:

- des bâtiments équipés de chauffages réversibles
- des cabines de peinture avec des zones de travail distinctes
- des circuits de livraison étudiés pour limiter les kilomètres
- le choix de fournisseurs de proximité pour réduire la distance de livraison
- une flotte de plus en plus équipée de véhicules électriques.

Global Bus recrute!

La société est en recherche régulière de personnel (carrossiers, peintres, mécaniciens, électriciens,...), consultez leurs annonces sur leur site internet:

www.global-bus.fr/recrutement

Global Bus

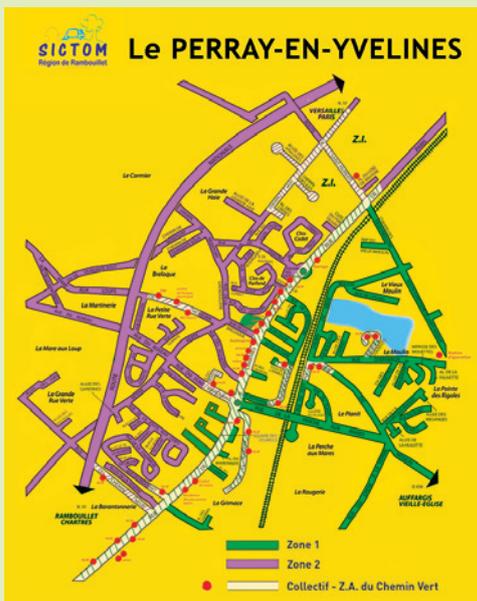
4-5 Allée des Haphleries
78610 Le Perray-en-Yvelines
Tél.: 01 34 57 85 95
www.global-bus.fr

Rappel : dates de collecte des déchets

DÉCHETS MÉNAGERS

Prochains ramassages :

- **Ordures ménagères :**
tous les vendredis matin
- **Emballages :**
un lundi sur deux l'après-midi :
lundis 7 et 21 janvier
et lundis 4 et 18 février
- **Verre : Zone 1 (verte) :**
lundis 14 janvier et 25 février
Zone 2 (violette) :
mardis 15 janvier et 26 février



DÉCHETS VERTS

Pas de ramassage de déchets verts pendant la période hivernale, les collectes reprendront à la fin du mois du mars, les dates seront communiquées dans le prochain *Perray Infos*.

Retrouvez toutes les dates de collecte sur le site de la ville :

www.leperray.fr

et sur le site du Sictom :

www.sictomregionrambouillet.com

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

FAIRE, tous éco-confortables

Les Points Rénovation Info Service changent de nom et deviennent : **Espaces conseil FAIRE** (Faciliter, Accompagner et Informer à la Rénovation Énergétique).



Des conseillers de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat vous y accueillent chaque semaine. Leur rôle : **aider les habitants des 36 communes du territoire à mieux maîtriser leurs dépenses d'énergie**. Pour cela, ils peuvent vous guider en amont de vos projets de construction ou de rénovation, ils vous aiguillent sur les aides financières possibles ou encore vous conseillent sur les réflexes à adopter pour réduire votre consommation d'énergie et ainsi diminuer le montant de votre facture.

Il est possible d'y emprunter, pour quelques jours, des kits de mesures (composés d'instruments tels que wattmètre, hygromètre, luxmètre, thermomètre infrarouge, débitmètre...) et même, en période « hivernale, une caméra thermique.

Si ces conseils sont gratuits pour les particuliers, la prise de rendez-vous est obligatoire : 01 34 57 20 61.

NOTEZ BIEN :

les permanences se déroulent dans les locaux du SITREVA, à Rambouillet, à raison de 3 jours de permanence par semaine, les lundi, mercredi et vendredi.

Plus d'infos :

www.rt78.fr

RAMBOUILLET TERRITOIRES

Maîtrisez vos consommations d'énergie

Conseils gratuits aux particuliers

01 34 57 20 61 • www.rt78.fr

CADRE DE VIE/SOCIAL



Galette des aînés

**Dimanche 20 janvier à 15h,
Salle des fêtes de la Mare au Loup**

Comme chaque année, la municipalité invite les personnes inscrites au CCAS à partager la traditionnelle galette des rois. Informations et inscriptions jusqu'au 5 janvier : ccas@leperray.fr • leperray.fr
01 30 46 31 19



Prochaines dates des sorties cinéma CCAS

Lundi 14 janvier

Infos et inscription à partir du 7 janvier

Lundi 4 février

Infos et inscription à partir du 28 janvier

Dans la limite des places disponibles.

Inscriptions : ccas@leperray.fr

01 30 46 31 19

Mijotons le lien social

Déjeuners ouverts à tous sur inscription, au restaurant *Numéro 28*.

Jedi 31 janvier 2019

Infos et inscription du 15 au 25 janvier.

Jedi 21 février 2019

Infos et inscription du 5 au 15 février.

Transport assuré par la Municipalité.

Dans la limite de 50 places.

Infos & inscriptions : ccas@leperray.fr

01 30 46 31 19



Les ateliers du PRIF continuent

Plusieurs sessions seront proposées courant de l'année 2019 :

- « Bien vieillir »,
- « Équilibre en mouvement »,
- « Bien chez soi » et « Bien dans son assiette ».

Renseignements auprès du CCAS :

01 30 46 31 19 • ccas@leperray.fr



Infos : Le Prif regroupe les trois principaux régimes de retraite intervenant en Île-de-France, l'Assurance retraite (CNAV), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et les caisses du Régime Social des Indépendants (RSI), dans un but commun : proposer des actions de prévention au bénéfice des seniors afin de favoriser le vieillissement réussi. Il développe des ateliers de prévention sur 4 thématiques principales : la santé et le bien-être, la mémoire, l'activité physique et l'habitat.

ENFANCE/SCOLAIRE

Lutte contre le harcèlement scolaire

Le 6 novembre a eu lieu au collège des Essarts-le-Roi une réunion concernant les mesures prises par M. Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale, afin de mener une lutte contre les violences et les incivilités à l'école.

Étaient présents :

- Mme Avenel, rectrice de l'Académie de Versailles,
- M. Clément, Directeur Académique,
- M. Milhorat, Principal du collège,
- M. Chaumont, CPE,
- Les membres du Conseil d'Administration,
- Trois professeurs du collège,
- Mme Louchart, Maire-Adjoint en charge des Affaires Scolaires au Perray,
- Des élus des Essarts (M. le maire et Mme l'adjointe au service scolaire),
- M. Dos Santos, responsable de l'AJP du Perray,
- Un représentant de la police.

Bien que le collège des Essarts fasse partie des collèges dans lesquels il y a peu de problèmes, quelques incivilités sont tout de même relevées au cours d'une année scolaire.

Lors de cette réunion, les mesures préconisées par Monsieur Blanquer ont été détaillées.

- Chaque incident doit être signalé et suivi.
- Un bilan annuel des incidents et des sanctions rassemblés sur un seul document sera présenté au conseil d'administration.
- Les professeurs doivent être soutenus et accompagnés dans leurs démarches en cas d'agression.



• Des formations à l'exercice de l'autorité seront développées et proposées aux professeurs et personnels d'encadrement. Ce point était une demande des professeurs qui se sentent parfois démunis face à certains comportements.

- Une enquête directe auprès des professeurs et des personnels est d'ores et déjà mise en place à grande échelle pour disposer, dans les prochains mois, d'un état des lieux précis des atteintes aux personnes.

Des cas concrets ont été évoqués par Monsieur le Principal du collège dans lequel on observe quelques cas de harcèlement entre élèves.

Chaque fois il y a eu discussion avec le harceleur et la victime. Il est ensuite demandé au harceleur de prendre une « responsabilité » par rapport à ce qu'il a fait. Par exemple si un jeune s'est moqué d'un autre parce qu'il a des difficultés, le harceleur s'engage à l'aider mais c'est à lui de décider de la tâche qu'il devra accomplir pour prendre la mesure de son acte.

Le débat a été ouvert pour les élémentaires, il faut savoir que les problèmes de discipline observés au collège existent déjà en élémentaire.

leperray.fr
VILLE DU PERRAY-EN-YVELINES

Une gestion facilitée des prestations scolaires et péri-scolaires grâce au nouveau portail famille

Suite à la refonte du site internet de la commune, un portail des familles va être mis en place cette année. Cela va se faire en plusieurs étapes afin de garantir un meilleur suivi par le service scolaire ;

- En **mars**, une note sera adressée aux familles afin d'expliquer la mise en place de l'outil.
- En **avril**, un module de réservation pour les prestations (cantine, vacances scolaires...) sera accessible.
- En **mai**, le module proposera, en plus, les préinscriptions pour la rentrée scolaire 2019
- En **juillet**, le paiement en ligne sera possible grâce à l'outil de paiement TIPI.

Pour plus d'informations, contactez le service scolaire - 01 30 46 31 20 - service.scol@leperray.fr

Élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes



16 jeunes du CM2 à la 5^e ont été élus pour le 5^e mandat du CMJ les 18 et 19 octobre.

Vendredi 9 novembre, les nouveaux élus ont été officiellement installés devant les élus de la ville et les jeunes du précédent CMJ.

Cette cérémonie a été l'occasion d'écouter les « anciens » parler de leur expérience durant les deux années de leur mandat et les tout nouveaux élus qui ont tour à tour pris la parole afin de se présenter et d'exprimer leur motivation pour ce nouveau mandat.

Le samedi 1^{er} décembre ils se sont retrouvés pour une journée de cohésion dans les locaux de l'AJP. Au programme: jeux de présentation, repas et création d'une œuvre collective.

Dates des prochaines réunions du nouveau CMJ:

- Mardi 15 janvier,
 - Jeudi 7 février,
- de 18h à 19h30 à l'AJP.

Il est à noter que l'AJP fermera ses portes à 18h les jours des réunions.



Les nouveaux élus par ordre alphabétique:

ALMEIDA Flavien
BIN Cléa
BOLLA Evane
CONTE Elisa
COLLEAUX Elise
DOUAI Gabriel

EREN Selin
FAY Maxime
FEUGEAS Thibaut
FREHAUT Léo
GHASEMI Ronia
GUILLEMOT Emma

IBRAHIM Sarah
JORDA Raphaël
JOVIADO Matéo
PONTARLIER Guillaume

ENFANCE/JEUNESSE

LES NOUVEAUTÉS DE L'AJP

Ciné discut'

vendredi 25 janvier

Rendez-vous le vendredi 25 janvier à l'AJP à 20h30 précises. Fin de soirée prévue aux environs de 23h. **Inscriptions à l'AJP (mail ou téléphone accepté). Gratuit.**

Tremplin des Jeunes Talents Yvelinois 2019

Appel à candidature

Cette année l'AJP propose à un jeune ou un groupe de jeunes de participer au concours départemental de jeunes talents yvelinois 2019 pour les 11/17 ans. Danse, musique, théâtre, sport, cinéma, magie... n'hésitez pas à contacter l'AJP avant fin janvier pour vous accompagner dans cette aventure artistique. La représentation aura lieu le 30 mars à Saint-Rémy-Lès-Chevreuse.

Le ou les gagnants pourront être accompagnés afin de développer leur projet (enregistrement, clip vidéo...) et peut-être faire une première partie d'un spectacle.

Quand l'Art débarque à l'AJP

Comme chaque année l'AJP sera présente pour le **Salon des Arts**.

Les jeunes qui sont intéressés pour participer à un projet artistique collectif doivent contacter rapidement l'équipe d'animation.

Vacances de février: diffusion du planning dès le lundi 11 février.

Inscriptions ouvertes le lundi 18 février à partir de 19h15 à l'AJP.

Espace Jeunes/AJP
Salle des Génévriers
Espace de la Mare au Loup
14, rue de Houdan
01 34 84 66 38 / 06 69 09 55 59
Espace.jeunes0686@orange.fr
f AJP Le Perray
www.leperray.fr



Promeneurs du Net

L'AJP rejoint le dispositif des « Promeneurs du Net »

Ce dispositif en partie financé par la Caisse d'Allocation Familiale, avec l'aide de ses partenaires : la Mutualité Sociale Agricole d'Île de France et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, consiste à assurer du **temps de présence éducative par des professionnels formés sur les réseaux sociaux**.

L'initiative est très importante parce qu'elle permet de maintenir du lien avec les jeunes, être à l'écoute des problèmes qu'ils peuvent rencontrer et qu'ils n'osent pas toujours dire à leurs parents, et surtout garder un lien avec ceux qui sont partis de la structure.

Qu'est-ce que les « promeneurs du net » ?

Les pratiques et les habitudes des jeunes changent.

Partant du constat que 80 % des 11-17 ans vont sur internet au moins une fois par jour et que près de 78 % des 13-19 ans possèdent un compte Facebook, le dispositif des Promeneurs du Net est inspiré d'une initiative suédoise qui vise à **accompagner les jeunes de 12 à 25 ans en investissant leurs plateformes d'échange en ligne** (blog, forum, tchat, réseaux sociaux...).

Écouter, informer, accompagner, conseiller, telles sont les missions des Promeneurs auprès de leur jeune public.

En rejoignant le programme, ils s'engagent à assurer une permanence hebdomadaire sur les réseaux sociaux dans la continuité de leurs activités habituelles. C'est une façon de poursuivre en ligne le travail réalisé sur le terrain.

Pour aller plus loin :

Lien CAF

www.youtube.com -> Allocations familiales - Les promeneurs du net

Lien vidéo

www.youtube.com -> coopaxis PTCE - Qu'est-ce qu'un Promeneur du Net ?

Trois promeneurs du Net présents sur Facebook et Instagram pour la commune : **Lynda pdn Yvelines, Benjamin pdn Yvelines, Bruno pdn Yvelines.**

RETOUR SUR

Salon du livre

Les 27 et 28 octobre derniers a eu lieu le 3^e salon du livre organisé par la Fédération Française des Salons du Livre.

Cette année, la manifestation s'est partagée entre Rambouillet et notre commune. Ainsi, plusieurs conférences étaient proposées durant ces 2 jours au Perray, dans la salle des fêtes de la Mare au Loup ainsi qu'à la médiathèque.



Pour la conférence d'ouverture de ce salon nous avons eu la grande chance de recevoir au Perray l'astronaute français **Michel Tognini** de l'Agence Spatiale Européenne (ESA).

Les personnes présentes samedi 27 octobre à la salle des fêtes conserveront un souvenir émerveillé du film présenté et commenté par Michel Tognini qui a été, rappelons-le, le 3^e astronaute français à faire partie des programmes spatiaux internationaux: avec un équipage russe en séjournant un peu plus de 11 jours à bord de la station Mir, mais également avec un équipage américain à bord de la navette Columbia.

D'une façon simple et parfaitement compréhensible par tous, avec souvent un zeste d'humour, il nous a fait vivre tout au long de la conférence la vie à bord de ces vaisseaux exigus, les contraintes, les joies, les craintes, les étonnements et l'enchantement ressentis par ces hommes et ces femmes hors du commun.



Le lendemain, accompagné de **Claudie Haigneré**, 7^e astronaute française et 1^{re} femme française à avoir été dans l'espace, il nous proposait à Rambouillet cette fois, une seconde conférence tout aussi passionnante.



Il est rare que de telles personnalités hors du commun viennent faire partager de façon simple mais passionnée leur univers. Dommage que peu de monde se soit déplacé pour un tel évènement...

Michel Tognini a eu un parcours exceptionnel tout d'abord en tant que pilote de chasse puis de pilote d'essai qui totalise plus de 4300 heures de vol sur 80 types d'avions. Sélectionné par le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) en août 1986 il suit une formation d'astronaute. Formé au Centre Youri Gagarine à la Cité des Étoiles près de Moscou, il participe à la 3^e mission franco-russe Antares du 27 juillet au 10 août 1992. Il s'agissait de son premier voyage à bord de la station MIR. Il a également participé au programme Hermès à Toulouse et dès 1995 il est parti suivre l'entraînement des astronautes au Centre Johnson de la NASA à Houston. Du 23 juillet 1999 au 27 juillet 1999 il fait partie de la Mission ST-93 avec la navette spatiale Columbia. En novembre 1999, tout en continuant à travailler avec la NASA, il intègre le Corps des Astronautes européens basé au Centre des Astronautes européens (EAC) à Cologne en Allemagne dont il devient le Chef de la division des Astronautes en 2004.

Claudie Haigneré a été la 7^e astronaute française et la 1^{re} femme française dans l'espace.

Son parcours a été atypique. En effet après avoir obtenu son baccalauréat à 15 ans, des études de médecine et une spécialisation en rhumatologie (elle exerce pendant 8 ans au service de réadaptation de l'hôpital Cochin à Paris), elle se spécialise en médecine aéronautique.

Elle travaille pendant 6 ans au laboratoire de physiologie neurosensorielle du CNRS à Paris puis devient responsable des programmes de médecine spatiale du CNES. Après 11 années de sélection, Claudie Haigneré commence le 17 août 1996 un vol de 16 jours à bord de la station orbitale russe Mir dans le cadre de la mission franco-russe Cassiopée.

En mai 1998 elle rejoint la Cité des Étoiles comme astronaute suppléante. Elle suit un entraînement complet d'ingénieur de bord de la station Mir et de cosmonaute sauveteur de vaisseau Soyouz.

En novembre 1999 elle est intégrée à l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et rejoint le corps européen des astronautes à Cologne en Allemagne.

En 2001 elle rejoint à nouveau la cité des étoiles pour un entraînement de 9 mois pour la mission Andromède. Première astronaute française à voler à bord de la Station spatiale internationale (ISS) Claudie Haigneré est ingénieur de bord n°1.

RETOUR SUR



Salon de la maquette

Les 20 et 21 octobre a eu lieu le Salon de la Maquette. Les visiteurs ont pu admirer, entre autres, un superbe village de Noël de près de 100m², un chantier avec différents véhicules motorisés, de très grandes maquettes de bateaux, d'avions, un village Lego®. Les plus petits ont pu participer à la réalisation de structures en Kapla ou bien conduire un train au stand du Ramboltrain.



Conférence-débat sur les pyramides

Le 23 novembre dernier la commune a eu l'honneur d'accueillir les chercheurs du CEA, Sébastien Procureur et David Attié venus présenter un « télescope à muons », élaboré afin de tenter de révéler la présence, dans les pyramides d'Égypte, de structures internes méconnues et récemment ils ont pu découvrir grâce à cette technologie une cavité au cœur de la pyramide de Kheops. Un grand merci aux 80 personnes qui ont assisté à cette conférence et participé au débat qui a suivi.



À VENIR ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX



Championnat d'échecs départemental scolaires

Mercredi 23 janvier de 10h à 18h,
Salle des fêtes de la Mare au Loup

Tournoi qualificatif pour le championnat Régional et de France. Plus de 200 participants de 6 à 18 ans. Les écoles des Yvelines seront représentées.
claudecheron@sfr.fr • 01 34 84 63 81

Conte musical "le vilain petit canard"

Samedi 9 février à 17h,
Salle des Granges du Parc

Une adaptation sous forme de conte musical ravira petits et grands.
Présentation des instruments de musique aux enfants.
Gratuit.

Concert classique

Samedi 9 février à 20h,
Salle des Granges du Parc

De Mozart à Gershwin, de Bach à Piazzolla sans oublier la famille Strauss les musiciens du Quatuor de Paris enchantent votre soirée.
Plein tarif : 8 €
Tarif réduit : 4 €
service.culture@leperray.fr • leperray.fr • 01 30 46 31 15

Plus de détails pour le conte musical et le concert classique en page 31.

Semaine d'initiation sportive hiver

Du lundi 25 février au vendredi 1^{er} mars
De 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, Structures sportives municipales

Destinée aux jeunes perrotins (10-14 ans), organisée en partenariat avec les associations sportives.
service.sport@leperray.fr • leperray.fr • 01 30 46 31 23

À VENIR ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS

Concert du **Nouvel An**

Samedi 12 janvier à 20h30,
Salle des fêtes de la Mare au Loup

En première partie vous découvrirez la Chorale des Rigoles née en 2005 à Vieille Église et dirigée par Felipe Carrasco, chanteur baroque chilien et chef d'orchestre.

En deuxième partie l'Orchestre d'Harmonie du Perray, dirigé par son chef Sébastien Logereau, jouera des morceaux choisis dans le vaste répertoire des musiques d'Europe, thème de cette année musicale. Le concert se terminera par un morceau commun.

noel.passelande@gmail.com • www.smpy.fr • 06 31 15 97 29

Loto des enfants

Dimanche 10 février de 15h à 17h,
Salle des fêtes de la Mare au Loup

L'Association Le Perray, Patrimoine et Culture organise son 11e loto des enfants au profit des écoles perrotines. Comme chaque année, de très nombreux lots viendront récompenser les jeunes gagnants. À l'entr'acte, un goûter sera offert aux enfants.

jean-luc.lebadezet@hotmail.fr • 01 34 84 99 05

Théâtre Tailleur pour dames

Le samedi 16 février
à 20h30
et dimanche 17 février
à 15h,
salle des Fêtes
de la Mare au Loup

Moulineaux est médecin, il est marié et il a découvert! Sa femme, Yvonne, s'en rend compte et demande des explications pour laver l'affront. Là-dessus, Bassinet, un vague ami de Moulineaux, arrive pour lui demander un service, et ferait un alibi parfait s'il n'était pas si maladroite. Qu'importe, il a un petit entresol, ancien atelier de couturière, qui ferait une excellente garçonnière... si la belle-mère de Moulineaux ne le voulait pas également, et si le mari de sa maîtresse ne venait pas, lui aussi, avec sa propre maîtresse... Emporté dans un tourbillon de quiproquos, de situations ubuesques, de femmes et de maris, tout ce petit monde va vivre les montagnes russes et un véritable enfer.

Proposé par l'association Am'Acteurs.

Tarifs: Adultes: 8 € • Moins de 18 ans: 4 €
dp.martineau@cegetel.net • 06 25 34 67 43



VIE ASSOCIATIVE



Création d'un choeur d'enfants au Perray

L'association FASILACANTA est une toute nouvelle association créée au Perray en Yvelines par deux spécialistes de la voix, du chant et du spectacle, Sylvie Combalat et Bruno Resteghini (bien connu sur la région.) La bonne technique vocale étant la priorité de ces deux professionnels, c'est en toute quiétude que vous pouvez nous confier vos enfants. Vous avez l'assurance qu'ils ne forceront jamais leur voix. Le travail, le répertoire sera toujours choisi en fonction de leur âge et de leur goût.

Il y a déjà quelques inscriptions, mais il reste encore de la place.

Un spectacle est déjà prévu fin mai sur la commune.

Les répétitions auront lieu tous les mercredis matin de 11h à 12h (hors vacances scolaires), à partir du mercredi 9 janvier 2019, à la salle de la Société Musicale de la Mare au loup. La cotisation annuelle sera de 50 €.

Nous recrutons des enfants aimant chanter, garçons et filles, à partir de 5 ans et sans limite d'âge.

Le projet de ce chœur d'enfants est de leur permettre de développer une technique de chant et de se familiariser avec la scène avec la possibilité de se produire lors de concerts publics, animations locales et éventuels spectacles - comédies musicales, opérettes et opéras - organisés par l'association.

Le chœur sera dirigé par Bruno Resteghini, Chef de Chœur, Professeur de chant et Ténor d'Opéra professionnel.

Pour renseignements et inscriptions:
Bruno Resteghini - Tél : 06 15 90 53 72
brunoresteghini@yahoo.com



Le Perray, Patrimoine et Culture

Le 7 octobre 2018 le LPPC a organisé pour ses adhérents une visite guidée du château de Groussay et son parc.

L'un des responsables de l'association qui s'occupe depuis 4 ans de ce château alors en déshérence, a littéralement emporté et enchanté chacun des 16 participants par sa présentation des lieux et de son histoire.

En 1938, Charles de Beistegui apprit que ce château était en vente. Comme il n'était pas encore décrété monument historique, son nouveau propriétaire put le faire évoluer grâce à sa singularité et son génie créatif. Les travaux colossaux ne s'arrêtèrent qu'à sa mort en 1970.

Il modifie les décors intérieurs du château de manière spectaculaire en créant une bibliothèque monumentale en acajou, une galerie habillée de tapisseries uniques conçues d'après les cartons de Goya du Musée du Prado à Madrid, un vaisselier inspiré des bibliothèques de Riesener, une galerie où se marient le style Louis XII et les lustres hollandais, un théâtre de 240 places décoré d'étoffes flamboyantes et de lustres de Murano.

Ce château qui a vu passer des personnalités tels, Marie Antoinette, le général De Gaulle, la reine d'Angleterre et sa famille, les plus grands couturiers et bien d'autres, abrite aujourd'hui des tournages de films qui apportent les subsides pour son entretien et des travaux de rénovation.

Dans le parc inspiré par les parcs du XVII^e siècle, 8 folies sont construites entre 1950 et 1970. Modifiant le terrain, creusant des lacs et canaux, édifiant des « fabriques », il imagine et réalise une œuvre aussi originale que la décoration intérieure du château.



ESP football

Le club de l'ES Perray Football accueillera, pour la première fois de son histoire, le Variété Club de France pour un match de gala le dimanche 3 mars 2019 à 15h au stade municipal du Perray en Yvelines. Cette rencontre amicale de football opposera les joueurs du "VCF" à une sélection des vétérans de l'ES Perray Football.

Cette rencontre est à l'initiative de M. Pierre-Yves Hamon un ancien joueur du club. Nous espérons que M. Jacques Vendroux (manager général du VCF) viendra avec un très beau plateau d'anciens joueurs professionnels et de célébrités.

Le tarif d'entrée est fixé à 5 € et l'ensemble des bénéficiaires sera reversé à l'association *Premiers de Cordée*, qui propose des initiations sportives pour les enfants hospitalisés et des actions de sensibilisation au handicap auprès des scolaires et des entreprises, avec laquelle le club entretient des relations privilégiées.

Un maximum de spectateurs est attendu pour permettre la réussite de cet événement et la remise d'une belle somme à cette association. Nous comptons donc sur tous les Perrotins et toutes les Perrotines pour faire la promotion de cette manifestation.

Les pages Vie associative sont mises à la disposition des associations qui souhaitent communiquer leurs actualités.



Le tir est aussi un sport pour les enfants!

Le club de tir de l'Espérance du Perray en Yvelines accueille des enfants dans ses rangs. En effet, dès l'âge de 8 ans, les enfants peuvent pratiquer le tir sportif à la carabine ou au pistolet à la distance de 10m avec des armes de précision, à air comprimé. Des cours, encadrés par des adultes, sont dispensés pour apprendre aux enfants la pratique du tir en toute sécurité et les accompagner dans leurs progressions. Le club a pour ambition de faire naître les vocations des plus jeunes, qui sont l'avenir du tir français, et avant tout de leur apporter le plaisir de la pratique. L'Espérance du Perray accueille d'ailleurs trois compétitions de l'École de tir cette année: un critérium les 12 et 13 janvier 2019, les Championnats des Yvelines les 16 et 17 mars et les Championnats d'Île de France en point d'orgue les 13 et 14 avril.



L'E.N.Vo.L

Évasion, Nature, Vocations Loisirs
Association du PERRAY-EN-YVELINES

L'E.N.Vo.L a tenu son Assemblée Générale le 15 novembre 2018. L'association a réalisé, cette année, un voyage en Birmanie et en Sicile.

Les projets pour 2019 sont: Costa Rica Panama au printemps et Bucarest Budapest en septembre.

Nous vous rappelons que l'association est ouverte à tout le monde, sans restriction d'âge ou de lieu de résidence.

La traditionnelle « soirée choucroute » aura lieu samedi 2 février 2019 à la salle de la Mare au loup où nous vous attendons nombreux.

Renseignements: M. Michel Grattepanche au 06 10 46 15 52



Carnaval



Enfants et Parents pensez à votre déguisement pour le samedi 23 mars. Nous fêtons la fin de l'hiver tous ensemble en brûlant Monsieur CARNIVAL comme l'an passé.

Nous partirons du ALSH « Les Petits Loups » 37, rue de Chartres. Le départ du défilé sera à 10h30 jusqu'au champ de foire où les festivités se termineront par un grand feu de joie autour de Monsieur Carnaval.

Du papier crépon sera déposé au service scolaire de la Mairie début février afin que des petites mains nous aident à la confection de fleurs et guirlandes.

Les samedis 2, 9 et 16 mars nous accueillerons avec plaisir les parents pour décorer le char de Monsieur Carnaval et le petit train pour les petits.

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque met à votre disposition sur son blog: mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.fr des liens vers des sites de lecture et de téléchargement en ligne d'ouvrages dont les droits sont tombés dans le domaine public, essentiellement des classiques. Idéal pour vous replonger dans ces textes de référence ou pour préparer des travaux scolaires. Bonne lecture en ligne... et rendez-vous tout de même à la médiathèque!

14, rue de Houdan
leperray.biblio@orange.fr

MARDI 16h-18h

MERCREDI 11h-18h sans interruption

JEUDI 16h-18h

VENDREDI 15h-18h

SAMEDI 10h-16h30 sans interruption

SÉLECTION **Jeunes**



Heureusement que le chien, lui, est un type bien
de Lorenza Ghinelli
éditions Thierry Magnier
Roman ado

Sous ce titre quelque peu surprenant se cache un roman à la fois rythmé et décalé, qui nous conte le quotidien des habitants d'un petit immeuble en Italie. Nous y faisons la connaissance de la famille Bellini, de Fiamma et Sarah, le couple venant d'emménager, et des antipathiques Sartori. Un véritable melting-pot dans lequel on croise des familles ordinaires mais non moins banales qui nous livrent leurs petites joies et leurs chagrins qui font le quotidien. À tour de rôle, les personnages prennent la parole pour nous plonger dans une véritable comédie à l'italienne...



La noisette
de Anne-Florence Lemasson
et Dominique Ehrhard
Album jeunesse
éditions « les Grandes Personnes »

C'est l'hiver, la neige se répand petit à petit dans le jardin, recouvrant tout de son blanc-manteau. Elle se dépose sur la noisette de l'écureuil jusqu'à la cacher entièrement. Et d'autres animaux apparaissent comme par enchantement dans ce superbe livre pop-up, mésange à tête bleue, petite souris blanche et impressionnants corbeaux, laissant tour à tour leurs empreintes délicates dans la neige... Un album parfait pour restituer toute la magie de l'hiver.

SÉLECTION **Adultes**



Gaspard de la nuit
Élisabeth de FONTENAY, Éditions Stock

La philosophe Élisabeth de Fontenay a enseigné la philosophie à l'université Paris I Panthéon Sorbonne. Elle est connue pour sa réflexion et ses prises de position en faveur de la cause animale. Auteure entre autres du « silence des bêtes » et de « sans offenser le genre humain », elle a sans cesse interrogé les traditions occidentales qui ont abordé notre rapport à l'animalité.

Dans *Gaspard de la nuit*, titre emprunté au poète Aloysius Bertrand, la philosophe nous dévoile un pan intime de sa vie: son frère, handicapé mental, et aujourd'hui octogénaire comme elle.

Maintenant que le temps a passé, qu'il n'y aura bientôt plus de témoin puisque ni l'un ni l'autre n'ont de descendance. Élisabeth de Fontenay éprouve le besoin que l'on se souvienne de lui, sans doute parce que dans sa famille, le silence a englouti à la fois la désintégration des siens par la Shoah, et l'existence d'un enfant handicapé.

« *le moment est venu, je ne sais pas trop pourquoi, car il est vivant, d'écrire sur lui, de démêler ce que, d'oui-dire en secrets toujours à demi dévoilés et du fait simplement de notre enfance partagée, j'ai pu saisir de son désespérant silence, de sa persévération dans une irrésistible absence à soi-même.* »

Un mince ouvrage, mais plein d'une puissante évocation de ce frère « différent », par la force de ses souvenirs, mais aussi par une réflexion pleine d'humanité sur la différence, les sentiments, la culpabilité, et la famille.



Petits secrets, grands mensonges
Liane Moriarty, Éditions Albin Michel

À Pirriwee, très chic banlieue de Sydney, trois femmes dont les enfants fréquentent la même école se lient d'amitié: Jane Chapman, mère célibataire de 24 ans qui vient d'emménager à Pirriwee, Madeline Martha Mackenzie, et la gracieuse et discrète Celeste White dont le mari est richissime. Ces trois femmes cachent toutes de lourds secrets et un passé douloureux. Lorsque Ziggy le fils de Jane est accusé de violence envers la fille de la très BCBG Renata, la guerre est déclarée entre partisans ou adversaires des deux mères.

Sur fond de ragots, de jalousie et d'adultère, cet excellent roman vous fera passer un très bon moment de lecture.

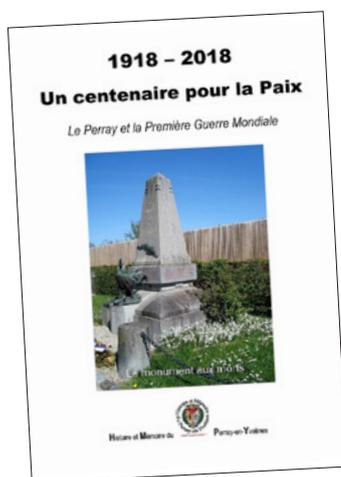
Il a été adapté en série télévisée par Jean-Marc Vallée, pour la chaîne HBO avec un casting trois étoiles: Reese Witherspoon, Nicole Kidman et Shailene Woodley. Une série de grande qualité à ne pas rater non plus!



Histoire et Mémoire du Perray

1918, la der des ders... (2)

Faisant suite à l'article de novembre, voici la présentation des trois derniers Morts pour la France inscrits sur le Monument aux Morts du Perray.



Vous pourrez retrouver plus d'informations dans le livre 1918-2018 un Centenaire pour la Paix (image ci-contre), en vente (15 €) à Le Perray, Patrimoine et Culture (ex-Syndicat d'Initiative), qui fut remis officiellement le 11 novembre dernier à Madame le Maire et au Président de l'Union Amicale des Anciens Combattants.

Outre les 28 noms du Monument aux Morts, d'autres Perrotins, de naissance ou de séjour, sont Morts pour la France et, même s'ils ont été inscrits et honorés sur d'autres monuments, il convient de citer leurs noms et vous retrouverez leur histoire dans ledit ouvrage :

Maurice SYLVESTRE († 22/08/1914);
Henri SEVALLE († 11/10/1914);
Lucien MONCHÂTRE († 26/10/1914);
Camille FELIX († 26/01/1915);
Raymond LANCELIN († 14/05/1915);
Paul COUTELLIER († 23/05/1915);
Jean-Baptiste GUIZIER († 17/07/1915);
Armand CORBONNOIS († 5/01/1916);
Alexandre DANGOUIN († 9/03/1916);
Albert ARNOUX († 5/05/1916);

André Alexandre DESRUES

Né le 1^{er} janvier 1884 à Auffargis, sa mère, Rosine Lettu, est d'une vieille famille du Perray. Son père, journaliste chez le Baron de Rothschild, le fait embaucher comme maçon. Il épouse Léonie Boulanger en 1910 et ils s'installent au Perray en 1913 avec leurs deux enfants, Raymond et Jacques. Incorporé dans l'infanterie, dès août 1914, il est porté disparu à Cantigny (30 mars 1918). Prisonnier, il meurt le 19 octobre au lazaret de Göttingen (Allemagne).

Albert LAINÉ

Né le 14 novembre 1888 à Grosrouvre (78), il est le second né d'une famille de dix enfants. Maçon, puis cultivateur, il vient s'installer au Perray le 31 juillet 1914, après son mariage à Alençon, le 16 mai 1914 avec Victorine Duval. Mobilisé dans l'infanterie puis passé dans un régiment de Zouaves, blessé en 1915, il est envoyé en renfort de l'Armée d'Orient au 1^{er} Régiment de Marche d'Afrique, et décède à l'ambulance le 21 décembre près d'Odessa (Ukraine).

Charles Victor LEMOINE

Né le 14 février 1899 au Perray, il est le plus jeune Perrotin Mort pour la France. Sa mère, née Fouquet, est d'une vieille famille du Perray. Charles, second d'une fratrie de cinq garçons. Bûcheron, il devance la conscription et s'engage dans la Flotte le 22 janvier 1918 à Cherbourg. Matelot, quartier-maître, il est affecté à Toulon, mais il contracte la tuberculose pendant sa formation et meurt le 13 juillet 1920 à l'hôpital de la Marine de Saint-Mandrier (83).

Raoul BLAISE († 3/11/1916);
Joseph RAFFLET († 21/02/1919);
Ernest REBOUR († 11/08/1919).

En dépit du mauvais temps lors de la commémoration du 11 novembre, la cérémonie permettait de découvrir gravés sur le Monument aux Morts les noms des trois Perrotins non-inscrits lors de son érection, concrétisation d'un projet commun à La Ville, HMPY et l'UAAC.

E. BRULE - Disparu le 25 septembre 1915
E-L. PATIN - Mort le 13 juin 1917
A. LAINÉ - Mort le 21 décembre 1918

Nous terminons cette célébration du centenaire par un hommage rendu par HMPY à l'une de ces victimes de la Grande Guerre, lors de l'opération « Fleurs pour

la paix » organisée par le Conseil départemental de la Somme et labellisée par la Mission nationale du Centenaire: du 8 au 11 novembre, toute personne, touriste ou habitant de la Somme, était invitée à se rendre dans l'un des 318 cimetières militaires du département pour y fleurir une tombe de son choix ou un Monument aux Morts. Deux membres de l'Atelier d'HMPY sont donc allés à LIHONS déposer dans la nécropole une fleur symbolique sur la tombe de Gustave Paul DAVID, né le 3/01/1894 au Perray et Mort pour la France le 8/09/1916 à Harbonnières, frère aîné de Gaston Albert DAVID, le dernier Poilu perrotin, décédé le 7 avril 1993. Restent à présenter d'autres destins, l'Arbre de la Liberté, le centenaire du Monument aux Morts.

TRIBUNES LIBRES

Il n'est pas une journée sans que les médias nous relatent des problèmes d'incivilités et de faits divers ; c'est indéniablement un problème de société auquel toutes les communes de France doivent faire face, souvent difficilement. Le Perray n'est pas épargné (Cf tribune de Mai-Juin), mais heureusement même si d'aucuns les stigmatisent, ces incivilités restent mineures et sans véritable impact sur l'ordre public, comparées à celles que peuvent rencontrer certaines communes environnantes. C'est d'ailleurs ce que nous rapporte le commandant Rigal du commissariat de Rambouillet. Selon ses dires « la commune du Perray est la petite Suisse du sud Yvelines ».

Nous ne pouvons que nous en féliciter, mais devons malgré tout rester extrêmement vigilants.

La circulation dans notre centre-ville, qu'elle concerne les piétons, les cyclistes ou les véhicules, est également un sujet important sur lequel travaille votre majorité municipale, afin d'y trouver des solutions.

Ce thème et plus généralement celui de la mobilité sur notre territoire a fait l'objet d'ateliers au sein de la Maison des Projets en collaboration avec le PNR (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse), entre élus (majorité et opposition) dans un premier temps, puis avec les habitants.

C'est bien là un exemple de participation citoyenne initiée depuis quelques mois et du bien-fondé de l'existence même de la Maison des Projets.

Ce vaste sujet est une des préoccupations actuelles de la liste Le Perray notre Commune, et continuera à l'être dans les prochaines années. Mais la volonté de la commune est une chose, la bonne coopération des entreprises et le respect de leur engagement en termes de délais en est une autre...

Toute l'équipe de la majorité municipale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune » : Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Jean-Claude VIN, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOUIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Valérie LEROY, Patricia LE DUC, André LAVADOU.

PERROTINS, AIDEZ-NOUS ! Ne vous laissez pas mépriser

Le mécontentement que nous ressentons dans les quartiers, nous l'exprimons par nos votes en Conseil Municipal où l'assemblée délibérante ne doit pas être une chambre d'enregistrement de «bénis oui-oui» surtout quand l'équipe majoritaire élue en 2014 ne l'avait pas été sur les projets qu'elle vous impose.

De surcroît, les difficultés que nous avons à exercer notre mandat, issu des votes de 980 Perrotins (non conviés à des réunions, documents non fournis, questions écrites restées sans réponse, freins à notre liberté d'expression, ordre du jour du CM non respecté) ont des conséquences directes dans les décisions qui vous impactent :

Urbanisme :

- Construction d'un quartier de 400 logements à «La Perche aux Mares» dans une zone humide

et protégée qui recueille les eaux de ruissellement de la forêt de Rambouillet,

- Achat du bâtiment de la Poste pour y installer une «ressourcerie», sans étude de faisabilité ni concertation avec des riverains qui sont à l'origine d'une pétition contre des nuisances sonores et visuelles,

- Modification du caractère rural de notre commune par la construction de collectifs en zone pavillonnaire.

Social :

- Vente de 44 logements communaux aux «Platanes» (20 maisons de ville et 24 appartements) bradés à un bailleur social à 2 235 000€ (50 795€/appartement) soit **42% en-dessous** du prix de l'estimation de France-Domaine (4 450 000€),

- Réhabilitation du bâtiment 5 rue de l'Église (aujourd'hui «Maison des Projets») dont la destination initiale a été «l'École Numérique» avec les coûts de rénovation et de fonc-

tionnement et qui a fermé après un an à peine,

- Attribution de logements communaux sans concertation : les 3 logements neufs de la rue de la Touche...

Toute cette actualité qui est la vôtre, vous pouvez la retrouver sur notre blog :

Le Perrayscope



*Les élus le « Perray@venir »
Jean-Louis BARON,
Marie-France GROSSE,
Marie-José PETER,
Pierre TESSIER*



Concitoyennes, Concitoyens, Au Perray-en-Yvelines, l'année 2019 sera sportive !

Situé Grande Rue Verte, le nouveau gymnase permettra de multiplier par deux les créneaux à destination des associations sportives perrotines. Même les plus jeunes licenciés de l'ESP football pourront se replier vers un espace sec et chaud durant l'hiver.

Cela va bien entendu permettre au sport local de se développer considérablement, toujours avec l'appui des nombreux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Les adhérents des associations - dites de sport en salle comme le basket, le hand, le volley et ou encore le badminton - auront à leur dispo-

sition les infrastructures favorables pour une pratique en loisir comme pour la compétition. Le Perray Horizon 2020 prône une réflexion sur la mise en place d'une politique sportive communale à destination des enfants et des adolescents en veillant à ce que TOUS les jeunes perrotins puissent accéder au sport.

Voici quelques éléments incontournables de ce projet : Créneaux pour les prémamanes avec la mise en place d'activités sportives enfants-parents ; développement de l'école des sports avec l'ensemble des sections ; favoriser le sport adapté aux enfants en situation de handicap ;

rayonnement sud-yvelinois pour faire évoluer les équipes jeunes aux niveaux régionaux et nationaux etc.

Aussi, nous vous souhaitons à tous une belle et heureuse année 2019...remplie de bonnes résolutions sportives.

Citoyennement,

*Pour la liste
Le Perray Horizon
2020
Guillaume ODRY,
Émilie HIRSOUX*



PROPOSÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

Concerts de clarinettes

Samedi 9 février

Salle des Granges du Parc



à 17h Conte musical "Le vilain petit canard"

SORTIE FAMILIALE

Hans Christian Andersen décrit les difficultés d'un vilain petit canard différent de ses frères et sœurs de couvée ce qui lui vaut moqueries, rejet et solitude. Ce conte, qui se révèle être un parcours initiatique de l'enfance à l'âge adulte, sera raconté et mis en musique par les 4 clarinettes. Cette adaptation sous forme de conte musical ravira petits et grands.

Présentation des instruments de musique aux enfants.

GRATUIT

à 20h Concert classique

Les 4 clarinettes, lauréats de différents Conservatoires Nationaux français, se sont rencontrés au sein de diverses formations. Leur vaste répertoire, leur immense talent vous feront mieux connaître et apprécier la grande famille des clarinettes. Avec humour ils vous présenteront la petite clarinette, la clarinette en si bémol et la clarinette basse.

De Mozart à Gershwin, de Bach à Piazzolla sans oublier la famille Strauss les musiciens du Quatuor de Paris enchantent votre soirée.

Plein tarif : 8 € - Tarif réduit : 4 €

service.culture@leperray.fr
leperray.fr • 01 30 46 31 15



Le Perray Infos

AGENDA JANVIER-FÉVRIER 2019



Janvier & février

Ateliers Maison des Projets

> Page 13

Samedi 12 janvier

Concert du Nouvel An

> Page 25



Samedi 19 janvier

Cérémonie des vœux du Maire

> Page 5



Dimanche 20 janvier

Galette des aînés

> Page 19

Mercredi 23 janvier

Championnat d'échecs

> Page 25

JANV. 2019

Mardi 1
 Mercredi 2
 Jeudi 3
 Vendredi 4
 Samedi 5
 Dimanche 6
 Lundi 7
 Mardi 8
 Mercredi 9
 Jeudi 10
 Vendredi 11
 Samedi 12
 Dimanche 13
 Lundi 14
 Mardi 15
 Mercredi 16
 Jeudi 17
 Vendredi 18
 Samedi 19
 Dimanche 20
 Lundi 21
 Mardi 22
 Mercredi 23
 Jeudi 24
 Vendredi 25
 Samedi 26
 Dimanche 27
 Lundi 28
 Mardi 29
 Mercredi 30
 Jeudi 31

FÉV. 2019

Vendredi 1
 Samedi 2
 Dimanche 3
 Lundi 4
 Mardi 5
 Mercredi 6
 Jeudi 7
 Vendredi 8
 Samedi 9
 Dimanche 10
 Lundi 11
 Mardi 12
 Mercredi 13
 Jeudi 14
 Vendredi 15
 Samedi 16
 Dimanche 17
 Lundi 18
 Mardi 19
 Mercredi 20
 Jeudi 21
 Vendredi 22
 Samedi 23
 Dimanche 24
 Lundi 25
 Mardi 26
 Mercredi 27
 Jeudi 28

Samedi 9 février

Conte musical et concert classique

> Page 31



Dimanche 10 février

Loto des enfants

> Page 25



Samedi 16 et dimanche 17 février

Théâtre Tailleur pour dames

> Page 25

Du samedi 23 février au vendredi 1^{er} mars

Semaine sportive

> Page 25